



**Mémoire Présentée
par Mademoiselle
AWA NDOUR**

**UNIVERSITE CHEIKH ANTA
DIOP DE DAKAR
FACULTE DES LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE LETTRES
MODERNES**

**COMMUNAUTE ETHNOLINGUISTIQUE DES
SIGNARES ET SITUATION DES LANGUES
OCCIDENTALES ET LOCALES DANS CE
MILIEU METIS ACTUEL : LES EXEMPLES
DE DAKAR ET SAINT-LOUIS**

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2008- 2009

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE LETTRES MODERNES

MEMOIRE DE MAITRISE

GRAMMAIRE

SUJET :

COMMUNAUTE ETHNOLINGUISTIQUE DES SIGNARES
ET SITUATION DES LANGUES OCCIDENTALES ET
LOCALES DANS CE MILIEU METIS ACTUEL : LES
EXEMPLES DE DAKAR ET SAINT-LOUIS.

Présenté par :

Mademoiselle AWA NDOUR

Sous la direction de:

M. MOUSSA FALL

(Maître-assistant)

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2008- 2009

SOMMAIRE

PAGES

IN MEMORIAM

DEDICACE

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION GENERALE8

HYPOTHESE ET CHOIX DU SUJET11

METHODOLOGIE..... 12

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA

COMMUNAUTE SIGNARE17

CHAPITRE 1 : CARACTERISTIQUE DES SIGNARES.....18

CHAPITRE 2 : LA COMMUNAUTE SIGNARE: RESULTAT

D'UNE SYMBIOSE32

DEUXIEME PARTIE : SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE

ACTUELLE ET DYNAMIQUE DES LANGUES EN MILEU METIS.....39

CHAPITRE 1 : UNIVERS SOCIOLINGUISTIQUE DES DESCENDANTS

DE SIGNARES.....40

CHAPITRE 2 : DYNAMIQUE DES LANGUES EN MILIEU METIS...52

<u>TROISIEME PARTIE</u> : ETUDE DES REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES EN MILIEU METIS.....	68
<u>CHAPITRE 1</u> : PRESENTATION DES TECHNIQUES DE L'ENQUETE.....	69
<u>CHAPITRE 2</u> : TRAITEMENT DES DONNEES.....	75
CONCLUSION GENERALE.....	101
BIBLIOGRAPHIE.....	105
TABLES DES MATIERES.....	110
ANNEXES.....	I

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

IN MEMORIAM

Nos pensées les plus pieuses vont à l'endroit de nos regrettés défunts :

➤ **Notre papa**

MAMADOU NDOUR arraché à notre affection au moment où nous entamions la deuxième partie de notre recherche.

➤ **Nos grands-frères :**

PAPE BIRAME NDOUR

Tu t'es toujours occupé de nous comme un père. Ta mort nous a rendu orphelins à jamais. Nous ne t'oublierons jamais dans nos prières. Repose-toi en paix !

YOUSSOUPHA NDOUR

Et dire que c'est toi qui nous remontais le moral et nous disais toujours « accrochez-vous et faites tout pour finir cette recherche. » Mais tu es parti avant même qu'on ne la termine. Tu resteras toujours dans nos pensées.

BABACAR NDOUR

Grand-frère, ami, confident et condisciple tu m'as fait aimer les études en guidant mes premiers pas sur le sentier de la recherche. Je n'ai jamais pensé que tu me laisserais un jour et à jamais affronter seule les obstacles dans cette faculté où tous les coins et recoins me rappellent ta personne.

➤ **Nos cousins :**

DIAGA DIOUF, MAMADOU DIOP, MABA DIOP, SAMBA DIOP

Qu'Allah, le maître des mondes vous accueille tous parmi les élus dans son paradis.

Amine !

DEDICACE

➤ A notre très chère maman KHADY DIOUF

Tu n'as ménagé aucun effort pour faire de l'éducation et de la réussite de tes enfants un sacerdoce. Maman chérie, c'est grâce à ton soutien infini que nous sommes là aujourd'hui. Que Dieu te prête santé et longue vie !

➤ A la mémoire de notre regretté papa, MAMADOU NDOUR

*Tu t'es sacrifié toute ta vie durant pour ne jamais faillir à ton devoir de père. Tu resteras toujours dans nos cœurs. Repose-toi en paix papa. Que la terre de Kaolack te soit légère et que le paradis céleste soit ta demeure éternelle. **Amine !***

Avec les sentiments de la plus profonde humilité, nous vous dédions ce travail.

REMERCIEMENTS

Hommages infinis à Dieu, le tout puissant et miséricordieux et salut éternel sur le sceau des prophètes Mohamed (P.S. L).

Nous tenons à témoigner nos sincères remerciements à tous ceux qui nous ont accordé leur appui matériel, financier ou moral. Ceux sans qui ce travail ne se terminerait jamais.

- *Notre directeur de recherche M. **Moussa Fall** pour avoir bien accepté de diriger nos recherches. Vous avez toujours répondu favorablement à toutes nos sollicitations malgré votre emploi du temps très chargé. Nous vous remercions infiniment pour votre dévouement dans le travail, votre disponibilité, votre générosité et votre esprit d'ouverture.*
- *Tous les professeurs du département de Lettres Modernes pour nous avoir initié à la recherche.*
- *Tous les enseignants qui ont participé à notre formation.*
- *Nos parents **Khady Diouf** et **Mamadou Ndour** qui nous ont tout donné.*
- *Nos grand- frères Abdoulaye Boucar, Mouhamadou Lamine et Amadou NDOUR dont le soutien a été sans pareil durant tout notre cursus scolaire et universitaire.*
- *Nos tantes Amy Diouf, Mbacké Ndiaye, Siny Guèye, Sanou Faye et leurs époux.*
- *Nos cousins et cousines Babacar Diop (qui s'est toujours sacrifié pour que nos études se passent dans de très bonnes conditions), Ablaye Ndour (Mbamane), Ibrahima Diop, Mame Boucar Diouf, Moussa Ndour, Aïssatou Diop, Saliou Ndour, Ndiack Ndour, Papa Diène Diop, Dibkor Ndour, Waly Diouf, Diégane Faye, Daba Ndour, Ibrahima Diop (Fimela) et son épouse Fatou Ndiaye, El hadji Ndiaye, Fatou Diop, Ndèye Diouf, Yandé Diop, Babacar Diouf, Diatou Diouf, Khady Sène (Mbao), Cheikh Mbacké Diouf, Ndiouga Diop, Ibrahima Sall, Talla Wade.*
- *Nos belles sœurs Yandé Ndour, Khady Ndiaye, Aminata Fall.*
- *Nos neveux et nièces Awa Ndour Faye, Khady Sène, Selbé, Ndoffène, Ndèye Khady, Daouda et Tening Diouf, Aïda, Mamy, Pape Birame, Koumody, Nabou, Moussa et Youssoupha Ndour.*

- *Nos amis (es) Diogoye Faye, Ousmane Diaw, Mbaye Sall, Alioune Sarr, Ousmane Coly Diouf, Ndèye Mariama Kobar, Fatou Kiné Ndao et sa sœur Yaye Ramatoulaye Ndao, Philomène Ndour, Elizabethte Diouf, Mamy Diop, Marie Claude Mendy, Sokhna Oumy Diop, Maguette Kassé Koundoul, Khary Sy, Suzanne Diob, Fatou Khouma, Pape Fall, Thérèse Sarr.*
- *Notre tante et Homonyme Awa SY, son époux Mamadou Diallo et ses enfants.*
- *Nos amis et camarades de promotion Fatou Dieng et sa sœur Penda, Laye Sarr, Nunèz, Aminata Thiam, Mané Fall, Juste Mingou, Faby, Sadio, Moussa Traoré, Fatoumata Lô, Kémo, Doudou, Bouré Diouf et à tous les moniteurs de la bibliothèque du département de Lettres Modernes.*
- *La direction du Codesria pour avoir subventionné la recherche.*
- *Mme Marie Madeleine Diallo, M. Jean Luc Angrand, Mme Catherine Carrère et son fils Christian, Mme Mireille Désiré, Mme Ariane Réaux, M. Xavier Ricou, Mme Vallié, Mme Simone Lapage, M. Louis Camara, Gabriel Barbier (walf Saint-Louis), les famille Armstrong, Crespin et toutes les familles métisses de Saint-Louis et Dakar.*
- *Tous ceux qui, de près ou de loin ont participé à la réalisation de ce travail.*

MERCI

INTRODUCTION GENERALE

La problématique d'une étude contemporaine sur les signares et leurs descendants est un champ vaste où se croisent plusieurs disciplines. Nous avons choisi d'y entrer par l'ethnolinguistique et la sociolinguistique. La première qui est une partie de la seconde s'intéresse à « *l'étude des langues en tant qu'expression.* »¹ La seconde a pour but de faire apparaître, dans la mesure du possible, la « *co-variance* »² des phénomènes linguistiques et sociaux et, probablement, de créer un rapport de cause à effet. La sociolinguistique ou encore sociologie du langage est selon Fishman (1971) « *une science qui, entre autres, s'efforce de déterminer qui parle quelle variété de quelle langue, quand, à propos de quoi et avec quels interlocuteurs.* »³

La communauté métisse, caractérisée par un multilinguisme à l'origine, est une entité où les langues occidentales et nationales sont très présentes. Du temps des signares, il n'y avait principalement que deux langues, le français et le wolof à part le sérère qui fut la langue des premières signares lusophones et qui a pratiquement disparu du milieu dès la seconde génération. Avec la décadence de cette société matriarcat, la plupart des membres ont préféré partir en Europe et s'y établir définitivement. L'autre partie, plus attachée à ses racines sénégalaises est restée pour perpétuer l'œuvre de ses ancêtres. Parmi ceux-là qui sont restés au Sénégal, d'aucuns se sont mariés avec des métis ou des blancs tandis que d'autres ont épousé des sénégalais des autres ethnies. Ce qui fait que l'environnement sociolinguistique de ces descendants est devenu plus large. Ainsi, pour ce qui est de la présence des langues locales dans ce milieu, on note l'existence des langues comme le bambara, le pular entre

¹ Dubois J et al., (1973), Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse, p. 197.

² Il y a la co-variance quand certains des faits retenus varient en même temps. (Dubois et al., op. cit., p. 444.)

³ Fishman Joshua. A., (1971), *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, p 18.

autres. Mais ces langues nationales bien qu'étant présentes ne sont pas très importantes dans le quotidien de ces personnes. Le wolof représente la principale langue locale du milieu. C'est le même cas pour le français malgré la présence des langues comme l'anglais, le portugais ou l'espagnol. Cependant, il faut noter que ces langues sont acquises par le biais des études ou dans le cadre des activités professionnelles. Ces deux langues essentielles du milieu jouent le double rôle de langues maternelles et véhiculaires.

Cette étude que nous faisons sur la communauté ethnolinguistique des signares et la situation des langues occidentales et locales dans ce milieu métis actuel n'est certes pas la première étude sociolinguistique réalisée chez les mulâtres. Mais nous avons noté au cours de nos recherches la rareté des documents portant sur une étude ethnolinguistique des signares ou de leurs descendants. Ce qui a rendu un peu difficile la collecte des informations. Et sur le terrain, également, la coopération n'a pas été facile surtout avec les métis hommes. S'il arrive que certains d'entre eux acceptent de répondre aux questions ayant trait aux signares qu'ils ne connaissent pas très bien d'ailleurs, il s'avère très difficile voire impossible quelque fois de les convaincre pour qu'ils remplissent la rubrique qui les concernent directement dans le questionnaire que nous leur avons donné.

Notre recherche s'articule autour de trois grands axes. Dans la première partie nous faisons une présentation générale de la communauté signare. Elle nous permet de revenir sur l'histoire de cette communauté, de la fiction qui l'entoure mais aussi du vécu de ces métis qui ont marqué le XVIIIe et le XIXe siècle au Sénégal dans leurs localités respectives. Dans la deuxième partie nous abordons la situation sociolinguistique des langues dans le milieu métis de Dakar et Saint-Louis. Cette partie est composée d'une étude des différentes langues occidentales et locales du milieu mais aussi des phénomènes

de diglossie, de bilinguisme et d'autres situations de contact de langues. Dans la troisième, nous faisons l'étude des représentations linguistiques en milieu métis des villes de Saint-Louis et Dakar. Cette partie est essentiellement marquée par des commentaires et analyses des éléments constitutifs de notre corpus à savoir le questionnaire et l'entretien semi-directif.

Hypothèse et choix du sujet :

Quand nous avons choisi de travailler sur ce sujet portant sur la communauté ethnolinguistique des signares et la situation des langues occidentales et locales dans ce milieu métis actuel, nous étions d'abord frappés par l'oubli de certains sénégalais et la méconnaissance que d'autres nourrissent à l'endroit de ces mulâtresses. Mais également nous avons voulu savoir comment évoluent les langues occidentales et nationales chez ces métis après la disparition des signares. Est-ce que les descendants de ces mulâtresses ont rompu avec la tradition de leurs ancêtres ? Pourquoi les mulâtresses de nos jours ne portent plus le nom de signare ? Est-ce qu'on rencontre jusqu'à présent une communauté métisse descendant des signares ? Ce sont tant de questions que nous nous sommes posés à l'entame de cette recherche et auxquelles nous essayerons de trouver des réponses au cours de notre enquête.

Ensuite au point de vue linguistique, les mulâtres constituent une communauté partagée entre les langues occidentales comme le français, le portugais, l'anglais entre autres et les langues locales telles que le wolof, le sérère etc. Par ailleurs, nous nous posons à travers cette modeste recherche les questions de savoir si les signares ont réellement reçu une instruction ? Ou bien sont-elles restées des analphabètes durant toute leur existence ? Qu'est ce qui explique le fait que cette communauté a plus insisté sur l'éducation des mulâtres au détriment des mulâtresses ? Quels sont les rapports que les

descendants de ces familles entretiennent avec les langues occidentales et locales?

Enfin nous étions également sensibles aux idéologies et aux croyances de cette communauté ethnolinguistique mais aussi au milieu, aux revendications d'ordre culturel, identitaire prônées par ces femmes. Signalons qu'à cela s'ajoute le fait que nous nous sommes rendus compte qu'au cours de nos recherches bibliographiques qu'il existait sur le plan sociolinguistique peu de travaux consacrés aux signares et à leurs descendants.

Méthodologie de la recherche :

Après avoir choisi deux localités qui sont Gorée et Saint-Louis pour mener nos recherches, nous nous sommes confrontés à des difficultés dès le pré-test. En fait, nous avons envisagé de prendre une partie dans la commune de Gorée pour faire la pré-enquête afin de nous assurer de la validité de notre questionnaire. Mais une fois sur le terrain la réalité devient autre. Nous avons sillonné toute l'île de long en large mais il n'y a qu'une seule famille métisse descendant des signares qui réside actuellement à Gorée. Une partie de ces familles métisses qui habitait naguère cette île qui les a vues naître est partie s'installer définitivement en Europe. Tandis que l'autre partie a préféré déménager dans des quartiers de Dakar ou Saint-Louis beaucoup plus huppés, plus spacieux ou plus luxueux.

Nous avons, à la suite de cette descente sur le terrain, décidé d'élargir l'espace géographique en prenant l'exemple de Dakar qui inclurait Gorée. Cela va nous permettre de rencontrer ces métis installés à Dakar. Ainsi, le libellé de notre sujet va subir une modification et ce ne sera plus les exemples de Saint-Louis et Gorée mais de Saint-Louis et Dakar. Toutefois, nous avons fait le pré-test avec cette famille métisse résidant à Gorée. Ce qui nous a permis de modifier notre questionnaire car certaines de nos questions ont été

incomprise par la cible, tandis que d'autres ont été jugées sensibles par les enquêtés.

A cet effet, la question n°12 qui était formulée ainsi : « ont-elles cru aux réalités africaines ? » est devenue beaucoup plus explicite et se présente ainsi : « les signares ont-elles cru aux réalités africaines jusqu'à consulter les devins, pratiquer le *ndèp* ou porter des amulettes ? » La question n°13 qui s'adressait aux descendants des signares : « avez-vous rompu avec les pratiques de vos ancêtres ? » est jugée trop vaste et incomprise. En conséquence, elle a été reformulée comme suit : « avez-vous rompu avec les pratiques de vos ancêtres comme la superstition, la religion ou l'habillement ? » La question n° 9 portant sur la franc-maçonnerie est supprimée car nous avons constaté qu'elle a heurté la sensibilité d'aucuns même s'ils reconnaissent que certains mulâtres du pouvoir l'étaient.

Aux problèmes que nous avons rencontrés au moment du pré-test s'ajoutent deux difficultés majeures que sont le niveau d'analyse et la méthode d'enregistrement.

Pour ce qui est de la méthode d'analyse, nous avons choisi de suivre la démarche de Pierre Dumont et de Bruno Maurer dans *Sociolinguistique du français en Afrique francophone* (1995) avec leur approche de type macrosociolinguistique d'une part et celle de type microsociolinguistique d'autre part. Ils définissent la macrosociolinguistique comme suit : « A ce niveau, la recherche porte sur un ensemble géographique important (un pays par exemple) dont il s'agit d'étudier les usages linguistiques d'un point de vue social. »⁴ Et la microsociolinguistique, ils la définissent ainsi : « la microsociolinguistique prend le sujet comme point de départ. Elle opère au

⁴ Dumont P & Maurer B, (1995), *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Edicef. P. 5.

niveau de l'individu parlant et le situe dans un groupe d'appartenance, ou le replace dans son groupe de référence (celui auquel il s'identifie et qui n'est pas forcément le même que le premier.»⁵

Suite à une réflexion sur les deux définitions ci-dessus, nous avons choisi d'adopter l'approche microsociolinguistique au cours de notre recherche puisqu'elle ne porte pas sur l'ensemble du pays mais sur deux villes. Cependant se limiter à l'analyse de type microsociolinguistique peut s'avérer défectueux dans la mesure où cela risque de ne pas faire ressortir des pratiques langagières communes à la société et ignorées ou évitées par un sujet soucieux ou prêtant une attention particulière à la personnalité de l'enquêteur ou au dictaphone si la conversation est enregistrée. De ce fait, bien que notre étude se déroule sur un terrain restreint, nous ferons recours à la recherche de type macrosociolinguistique chaque fois que le besoin se fera sentir car ces deux types de recherches se complètent mutuellement et jouent un rôle important dans une recherche scientifique « *il apparaît que les deux approches sont à ce point complémentaires que les séparer est parfois bien artificiel.* »⁶

Concernant la méthode d'enregistrement, nous suivrons également Dumont et Maurer dans la méthode appelée *l'observation indirecte* qui se fait par questionnaire ou entretien. Ils affirment à ce propos qu'

« il s'agit d'interroger le sujet sur ce qu'il fait, ce qu'il dit. Pour ce qui est des entretiens, l'entretien semi-directif donne les meilleurs résultats, en permettant au sujet de construire son discours, de

⁵ Dumont & Maurer. Op. Cit., p. 6.

⁶ Dumont & Maurer. Op.Cit., p. 6

s'investir tout en abordant des topiques choisies à l'avance par l'interviewer. »⁷

Afin d'arriver aux résultats escomptés, il est important de recueillir des données nombreuses et variées. Nous avons tenté de le faire avec les locuteurs, les niveaux d'analyse, et les lieux.

Nous avons recouru à un questionnaire de quarante cinq questions soumis à des personnes ressources et à trois entretiens semi-directifs pour compléter nos informations. En somme, c'est le corpus que nous avons jugé plausible pour la collecte des données. Dans l'élaboration de nos questionnaires, nous avons choisi des questions qui sont tantôt ouvertes, tantôt fermées. Cela nous a semblé plus pertinent par rapport à la nature des informations recherchées. Nous avons établi trente formulaires que nous avons donnés aux descendants de signares vivant à Dakar et à Saint-Louis. Nous leur avons donné les formulaires qu'ils nous ont remis quelques jours après.

Nous précisons qu'il s'agit de personnes que nous avons rencontrées et interrogées pour des besoins d'informations sur le but de notre recherche.

Les entretiens semi-directifs, nous les avons faits avec des mulâtres qui sont des descendants directs de signares. Le support de l'entretien est un dictaphone de marque Panasonic et les questions ont été mélangées à d'autres peu ou pas utiles à notre enquête. Cela se justifie par le fait que nous n'avons pas voulu que les réponses des locuteurs soient conditionnées par l'objectif de notre recherche d'une part et d'autre part pour faire régner un climat de confiance entre les enquêtés et nous.

⁷ Dumont & Maurer. Op. cit., pp. 6 – 7.

Pour la transcription, nous avons adopté les conventions de transcription du Groupe Aixoïis de Recherche en Syntaxe (G.a.r.s) (voir annexes) que nous avons eues à étudier dans notre cours de C. S de grammaire (Certificat de Spécialisation) avec M. Moussa Daff. Pour ce qui est des rires nous les avons matérialisés comme suit:« rire » et les locuteurs sont identifiés en L1 et L2.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

PREMIERE PARTIE :

**PRESENTATION GENERALE DE
LA COMMUNAUTE SIGNARE**

Chapitre 1 : caractéristique des signares :

1) Historique d'une communauté spécifique :

Signare est un terme venant du portugais *Senhora*⁸ qui signifie dame. Les premières signares sont issues des mariages entre les femmes sœurs de la petite côte et les commerçants portugais. Elles sont nées au XVe siècle dans les comptoirs portugais du Sénégal. La première génération de signares est d'origine portugaise donc lusophone. Femmes de condition aisée, elles ont fait fortune en s'adonnant au commerce, leur principale source de revenu. Mais elles ont également acquis des captifs, des biens fonciers de la part de leurs pères.

L'installation des colonies françaises et anglaise sur les côtes sénégalaises a transformé le pays en zone de conflit. A cela s'ajoute la tyrannie que certains rois de l'époque exerçaient sur les mulâtres descendants des portugais. Ce qui entraîna la démolition de cette première micro civilisation féminine de la petite côte. Mais aussi le système économique pacifique qu'elles ont su mettre en place avec leurs familles sœurs et leurs pères portugais. Sentant leur intérêt menacé dans leur terroir natal, elles choisissent de s'établir dans des zones beaucoup plus calmes où elles pourront faire prospérer leur commerce. Sur ce sujet, Jean Luc Angrand (2006) affirme :

« C'est entre 1701 et 1725 que se fit le gros de l'immigration des mulâtresses lusophones et de leurs familles à Gorée et Saint-Louis. (...) La petite côte du Sénégal désormais sous domination française est de plus devenue « instable » à cause des razzias des rois négriers du Cayor. »⁹

⁸ Wikipédia, l'encyclopédie libre, « signare », <http://fr.wikipedia.org/wiki/signare>, 5 Juin 2008.

⁹ Angrand J. Luc, (2006), *Céleste ou le temps des signares*, édition Anne Pépin, p. 22.

Si les mariages entre leurs parents étaient pour le meilleur et pour le pire et duraient toute une vie, les signares par contre ont eu une autre conception du mariage. Une fois établies dans ces nouvelles localités (Saint-Louis et Gorée), elles inventent le « *mariage à la mode du pays* ». Il consiste à s'unir temporairement avec des occidentaux dont elles prennent le nom qu'elles transmettent à leurs enfants. Mais la reconnaissance de ces unions « *à la mode du pays* » par l'église fut tardive car jusqu'en 1778 il n'y avait pas encore d'église ni de prêtres à part des aumôniers. Ainsi, les enfants issus de ces unions métisses se faisaient baptiser ou bénir provisoirement par des prêtres de passage et cela apparaissait inacceptable aux yeux de l'église catholique. Ce n'est qu'en 1779 à la demande des métis qui sont tous de confession chrétienne que Louis XVI envoie une mission des Pères de la congrégation du Saint Esprit. C'est à partir de ce moment que l'Eglise a commencé à reconnaître les couples « *à la mode du pays* » et leurs enfants.

Les signares ont inventé ce type de mariage avec les Blancs pour asseoir un projet bien déterminé. Elles ont opté pour le « *mariage à la mode du pays* » dans le dessein de construire en France de puissants réseaux d'affaires familiales. Ces unions par intérêt ont fait jouir leur communauté d'une protection permanente de la part de leur parenté occidentale contre d'éventuels administrateurs des colonies. Veillant à la réussite totale de leur projet, elles ne se sont jamais unies avec de simples matelots mais avec des cadres de la bourgeoisie occidentale. En guise d'exemple, nous pouvons prendre celui du chevalier Stanislas de Boufflers, gouverneur du Sénégal en 1785 qui a pris pour compagne la célèbre Signare Anna Pépin, tante d'Anna Colas Pépin qui fut la propriétaire de l'actuelle maison des esclaves de Gorée. Ainsi que le gouverneur Faidherbe qui a eu un fils naturel, Louis Léon Faidherbe (il fut sous lieutenant d'Infanterie de Marine. Il mourut à l'âge de 24 ans à Saint-Louis), né de son union libre avec Dioucounda Sidibé, une peule de 15 ans originaire de Podor.

Ces signares noires durant la première génération étaient caractérisées par une beauté féérique. Dominique Harcourt Lamiral (1789) les décrit avec nostalgie :

« En voyant les femmes de ce pays là, on ne peut que regretter infiniment qu'elles ne soient pas blanches... Elles sont... pleines de grâces et de gentillesse, l'accent de leur voix est d'une douceur séduisante, leurs chansons ne respirent que volupté (...) Leur toilette est très recherchée ; elles passent beaucoup de temps à leur coiffure qui en est la partie la plus essentielle. Elles se noircissent le bord des paupières avec de la suie ; elles se rougissent le dedans des mains, qu'elles ont d'une couleur livide, avec le suc d'une herbe ; elles en font de même aux ongles des mains et des pieds, et les rendent d'un rouge incarnat qui dure fort long-tems... Leur coquetterie est poussée au point qu'elles ont, en travaillant, un petit miroir devant elles pour repâître leurs yeux de leur image. »¹⁰

Grâce à leur beauté envoutante, leur port vestimentaire, elles ont réussi à se faire admirer par les Blancs de la colonie.

Il faut noter également que signare est un qualificatif de rang social et non de la couleur de la peau. A ce propos, Tita Mandeleau (1998) nous dit comment certaines saint-louisiennes sont parvenues au titre de signare :

« Les énormes navires (...) déchargeaient sans cesse sur l'île des marchandises étonnantes qui attisaient la convoitise des gens de Ndar et provoquaient entre les femmes des jalousies féroces. C'était à celle qui attirait le plus vite vers elle la manne que représentait l'homme enfoui sous la peau d'un étranger blanc. La femme se

¹⁰ Lamiral D. Harcourt, (1789), *l'Afrique et le peuple africain*, Paris, p. 44.

faisait amante et l'amante possédait bientôt ses propres esclaves ; la propriétaire des captifs devenait une dame, une signare qui mettait au monde une race nouvelle, celle des sangs-mêlés, celle des mulâtres. »¹¹

En revanche, la deuxième génération de signare se montra plus regardante sur les modalités de mariages avec les Blancs. Mais elle bute sur un nïet catégorique de beaucoup d'européens qui refusent de s'engager devant un prêtre parce que soutenant qu'ils ne sont en Afrique que pour un séjour à durée déterminée. Mais cela n'a pas empêché les mulâtres de lutter contre cette pratique qui devenait de plus en plus honteuse au regard de la société. Blanchot, dans son « ordre » n°261 déclarait

«être informé que plusieurs habitants désiraient ratifier solennellement et d'après les nouvelles lois, les mariages qu'ils ont provisoirement contracté suivant l'usage ancien du pays et se conformer autant que possible aux institutions du nouveau code civil français pour la célébration des mariages. »¹²

Cette nouvelle donne favorisa les unions endogamiques qui sont doublement bénéfique d'abord, elles sont les seules capables de pérenniser leur culture métisse. Ensuite elles permettent de préserver le capital amassé de mère en fille sur plusieurs générations de signares. Et enfin, elles permettent de lutter contre le statut qu'on leur attribuait « *Nini* »¹³ pour plagier Sadjï ou « *ni blanc ni noir* ». C'est-à-dire une race intermédiaire qui refuse de se considérer

¹¹ Mandeleau Tita, (1998), *Signare Anna ou le voyage aux escales*, Saint-Louis, éditions xamal, p. 21.

¹² Blanchot repris dans Sylvain Sankalé, (1998), « *A la mode du pays...* », Chroniques Saint-louisien d'Antoine François Feuilltain « *Saint-Louis du Sénégal 1788 – 1837* ». P. 345.

¹³ Sadjï Abdoulaye, (1953), *Nini, mulâtresse du Sénégal*, Paris, Présence africaine.

comme noire mais qui est aussi rejetée par la population blanche qui refuse de l'accepter en son sein. Et Pierre Gerbigny le dit clairement :

« dès la seconde génération, le mulâtre saint-louisien avait digéré sa double appartenance et refusait d'être un « Janus ». A toutes les dénominations, il préférait celle d'enfant de Ndar, car se gaussait-il « un seul derrière ne peut s'asseoir à la fois sur un âne et sur un chameau. » Aujourd'hui, les mulâtres sont si nombreux qu'ils peuvent se marier entre eux. »¹⁴

Mais il faut préciser que cette communauté est très complexe du fait de sa position intermédiaire entre deux races sur le double plan biologique et racial. Par conséquent, malgré les aubaines que présentent ces mariages, ils n'eurent pas beaucoup de succès à cause de certains préjugés que nourrissaient certaines familles métisses à l'égard d'autres. Etant une société essentiellement matriarcat, les signares veillaient minutieusement sur les écueils de la consanguinité, les tares des maladies honteuses, les aléas des héritages trop succincts, le mépris d'un métissage trop récent :

« Les alliances entre les familles de sang-mêlé se compliquaient de plus en plus, maintenant qu'elles commençaient à tenir haut le pavé, chaque chef de concession, chaque vieille signare, gardait dans un coin de sa mémoire la généalogie précise de la famille d'à côté et gare à celui ou celle dont la lignée s'avère douteuse ! Deux tourtereaux auraient beau s'aimer de l'amour le plus fervent, si leur ascendance présentait la plus petite anomalie, le verdict tombait implacable : mariage impossible. »¹⁵

¹⁴ Mandeleau Tita, (1998), op. cit., p. 22.

¹⁵ Mandeleau Tita, (1998), op. cit., p. 22.

Et ces préjugés ne s'appliquaient pas seulement entre habitants d'une même localité. Cela était valable autant pour les mulâtres vivant à Saint-Louis que pour ceux vivant à Gorée. D'ailleurs, des alliances entre familles métisses résidant à Gorée et celles résidant à Saint-Louis se concrétisaient difficilement. Certaines familles saint-louisiennes s'y sont catégoriquement opposées à cause de certains préjugés qu'elles ont longtemps nourris à l'égard de leurs semblables de Gorée. Elles n'hésitaient pas à rejeter avec dédain une alliance goréenne en soutenant que les métis de Gorée sont des « roués », des « débauchés » et ne sauraient en aucun cas prétendre partager la fidélité, la sobriété et la rigueur morale qu'elles exigeaient des futurs membres de leurs familles.

A défaut de trouver l'homme idéal qui répond à leurs attentes, certaines mulâtresses préfèrent rester célibataires et mourir vieilles filles. C'est à cause de ce fait que beaucoup de ces familles de signares se sont éteintes, d'autres attachées à leurs racines sont définitivement rentrées en Europe tandis que quelques unes se sont africanisées et fondues dans la société locale. Ce qui est à l'origine de la fiction qui entoure les signares que les Sénégalais ne connaissent qu'à travers leur accoutrement.

2) Fiction et réalité dans la vie des signares :

Nous avons constaté d'une manière générale que la plupart des sénégalais ne connaissent pas très bien les signares. D'autres par contre ne retiennent d'elles que leur beauté ou leur façon de s'habiller. Il y a toute une fiction autour de ces femmes. En parlant des Signares, les gens ne mentionnent que leur beauté et leur habillement. Comme le dit Léopold Sédar Senghor dans son poème « Joal » : « *Je me rappelle les signares à l'ombre verte des vérandas*

Les signares aux yeux surréels comme un clair de lune sur la grève. »¹⁶

Et pourtant, ces femmes ont certes usé de leur beauté et habillement pour attirer l'attention des gens surtout les Blancs mais il n'y a pas eu que cela dans leur vie. Elles ont marqué l'histoire de Saint-Louis et de Gorée du XVIIIe au XIXe siècle.

Les différentes compagnies françaises qui ont eu à s'installer au Sénégal ont très tôt pris des mesures interdisant le concubinage ou « *mariage à la mode du pays* » entre africaines et européens. Mais cela n'a pas empêché ces derniers à se mettre en ménage avec des sénégalaises des communes de Saint-Louis et de Gorée. Au fil du temps ces unions mixtes devenaient de plus en plus nombreuses. Ces compagnes sénégalaises étaient issues aussi bien chez les gens libres que chez les esclaves. A Saint-Louis, la plupart de ces concubines étaient esclaves ou filles d'esclaves. Bien qu'elles aient toujours refusé de vivre avec de simples matelots ou laptots, ces signares ne pouvaient aucunement appartenir à la classe noble des sociétés wolof, toucouleur ou peul dans la mesure où ces gens proscrivaient tout métissage avec les Blancs.

Durant la traite négrière des européens ont eu à coucher avec des femmes de la vallée ou de l'intérieur du pays en de nombreuses occasions. Mais on n'a jamais trouvé de traces d'enfants métis dans ces contrées. Pour la simple et bonne raison que ces femmes préféreraient pratiquer l'infanticide ou se faire avorter que d'élever des métis au sein de leur communauté. Dominique Harcourt Lamiral note à ce propos :

« Quoique les Blancs aient des relations bien intimes avec les négresses de la rivière, on ne voit aucun mulâtre dans l'intérieur du pays : ces femmes se font toutes avorter. Elles ne pourraient

¹⁶ Senghor. L. Sédar, (1945), « *Joal* » in *Chants d'Ombre*, Paris, Editions du Seuil, p.15.

pas demeurer chez elles si elles avaient fait un enfant blanc ; les nègres feraient périr l'enfant. »¹⁷

Suffisant pour démontrer que ces signares n'étaient pas de sang noble. Et dans ce cas, si ce sont les gens de condition libre qui rejettent les Blancs à plus forte raison les nobles.

Ce sont donc ces femmes, anciennes ou filles d'esclaves qui refusaient de se mettre en ménage avec n'importe quel Blanc qui sont devenues des signares. Femmes commerçantes très ambitieuses, elles ont donné naissance aux lignées métisses goréenne et saint-louisienne au XVIIIe et jusque dans la première moitié du XIXe siècle.

Elles étaient très différentes des autres femmes sénégalaises. Elles étaient très mondaines. Elles attachaient également une attention très particulière à leur beauté. Pruneau de Pommegorge les décrit avec une poéticité singulière :

« Elles portent sur la tête un mouchoir blanc fort artistement arrangé par-dessus lequel elles placent un petit ruban noir étroit, ou de couleur, autour de la tête. Une chemise à la garnie française ; un corset de taffetas ou de mousseline ; une jupe de même et pareille au corset ; des boucles d'oreilles d'or, des chaînes de pieds d'or ou d'argent, lorsqu'elles n'en ont point d'autres, avec des bembouches de maroquin rouge, aux pieds. Par-dessus leur corset, elles portent un morceau ou deux aulnes de mousseline, dont les bouts se jettent par-dessus l'épaule gauche. Vêtues ainsi lorsqu'elles sortent, elles se font suivre par

¹⁷ Lamiral D. Harcourt, (1789), op. cit., p. 311.

une ou deux « rapparilles » qui leur servent de femmes de chambre, également très parées. »¹⁸

Ces femmes, saint-louisiennes et goréennes de belle allure, riches et élégantes, ont par leur beauté, la grandeur et le luxe qu'elles dégageaient, inspiré les auteurs et voyageurs de leur siècle. Ce sont des femmes qui ont tenu haut le pavé dans leurs localités respectives. Elles ont cohabité pour la plupart avec des cadres européens. Ces signares, femmes noires a priori, seront en grande majorité au XVIIIe siècle, des métis issues des unions mixtes. Ces cités, Gorée et Saint-Louis sont apparues durant les deux premiers siècles de leur histoire comme des localités à forte présence féminine, avec une importante population servile et une société métisse très influente.

La fête faisait partie de leur quotidien. Ce qui fait qu'elles profitaient de toutes les opportunités de la vie sociale pour étaler leur comportement fastueux. Et ces occasions ne manquaient guère dans leur milieu avec les nombreux *folgars*, et *fanals*. Le premier terme signifie bals africains animés par des griots avec leurs tam-tams. Ils durent quelque fois jusqu'à l'aube. Et pendant ces fêtes de *folgars*, vin de palme et vin de France coulent à flot. Le second se tenait à la veille de Noël quand elles allaient à la messe en grande pompe (elles sont de religion chrétienne dès qu'elles épousent un Blanc.) Au moment de ces cérémonies de *fanals*, elles sont précédées par des porteurs de lanternes. Ce faisant, elles vont dans les rues de l'île en marchant lentement. Ainsi, cette tradition est à l'origine de la fête de *fanal* organisée chaque année à Saint-Louis. Et selon Fadel Dia « *la petite lanterne devint un véritable*

¹⁸ Pruneau de Pommegorge. Repris dans Regine Bonnardel, (1992), *Saint-Louis du Sénégal : mort ou renaissance ?*, Paris, Harmattan, p. 39.

monument de bois, d'étoffes, de papier et de rubans, éclairé de l'intérieur par des centaines de bougies. »¹⁹

Et dans toutes ces cérémonies festives, elles concourent dans l'étalage et prennent des allures de reines avec leur suite de jeunes captives splendidement parées.

Les signares attribuaient une importance capitale aux biens d'importation. Elles disposaient également de nombreux captifs qui constituent la manifestation par excellence de leurs richesses. Mais malgré l'énormité de leur fortune, certains Blancs, tout en louant leur beauté féerique les considéraient simplement comme des objets sexuels qui incitent au rêve. A en croire Jean Baptiste Léonard Durand (1803) :

« Les femmes y sont bonnes, tendres, fidèles et parfaitement belles : elles ont dans le regard un air d'innocence, et dans le langage une douceur qui ajoute à leurs charmes ; elles ont un penchant invincible pour l'amour et la volupté ; elles expriment ce sentiment et ce besoin avec un accent, un son de voix dont nos organes ne pourraient rendre ni la mollesse ni la force. Elles ont la peau d'un noir d'ébène ; leur nez est bien fait, et le plus souvent aquilain, les yeux vifs et bien fendus, les lèvres minces et vermeilles, les plus belles dents du monde ; leurs formes sont ravissantes ; elles réunissent enfin toutes les perfections qui composent la beauté. »²⁰

Ces femmes, artisanes d'une nouvelle culture au Sénégal, ont amassé une fortune colossale dès le début du XVIIIe siècle. Cette richesse leur

¹⁹ Fadel Dia, (1982), *Saint-Louis*. Cité par Regine Bonnardel, op. cit., p. 40.

²⁰ Durand J. B. Léonard, (1803), *Voyage au Sénégal fait dans les années 1785-1786*, Paris, tome 2, p. 27.

vient d'abord de leurs pères européens (pour les mulâtresses), du rôle d'auxiliaires qu'elles jouent dans la traite négrière au niveau de la vallée du fleuve Sénégal mais également du commerce car certaines d'entre elles disposent des barques de transport et s'adonnent à toutes sortes d'échanges en mer et dans le fleuve. Elles sont également propriétaires de maisons dans leurs localités respectives, de captifs qui travaillent à leur compte. Presque chacune d'elles possède

« 30 à 40 esclaves qu'elles louent en partie à la compagnie 6 livres chacun par mois. Ces captifs font tous les ans le voyage de Galam, en qualité de matelots. Ils en rapportent à leurs maîtresses 15 à 20 gros d'or, provenant de la vente de deux barriques de sel qu'on leur permet d'embarquer en forme de port permis. »²¹

Les unions mixtes étaient très bénéfiques et très rentables sur le double plan économique et social aussi bien pour les signares que pour les Blancs.

D'une part pour le Blanc, la signare est plus que nécessaire pour accéder commercialement dans l'intérieur du pays, se livrer à divers trafics rentables. Et toutes les compagnies françaises qui ont eu à s'installer au Sénégal interdisaient à leurs employés de travailler pour leur propre compte, ceux-ci recouraient au moyen de prête-noms. Et ces conjointes locales jouaient à merveille ce rôle d'intermédiaire qui les arrangeait au même titre que leurs compagnons blancs. Ayant très tôt compris les avantages que pourraient procurer ces unions aux deux parties respectives, la compagnie en place n'a cessé de réitérer l'interdiction des concubinages entre Blancs et femmes natives. Cela dans le but de mettre fin au commerce particulier que ces Blancs

²¹ Pruneau de Pommegorge, repris dans Regine Bonnardel (1992), op. cit., p. 41.

pourraient faire sans difficulté avec l'aide de leurs femmes et des connaissances qu'elles leur procuraient dans le milieu africain. Ce commerce illicite qui se faisait sur son dos, la compagnie ne l'ignorait pas d'autant plus que les acteurs ne sont autres que ses propres agents qui agissaient par l'intermédiaire de leurs épouses. Dans la plupart des cas « *Les bateaux qui vont traiter la gomme en rivière ou qui font le cabotage sont censés appartenir aux signares et le nom des véritables intéressés est absent des actes commerciaux.* »²²

D'autre part, les administrateurs de la compagnie constituaient pour les signares un objectif à atteindre dans la mesure où ils assuraient la promotion sociale et matérielle ou confortaient une fortune déjà acquise au préalable. Une fois mariée avec un Blanc, la femme se croit honorée de partager la couche de celui-ci. Elle est soumise, reconnaissante et se consacre aux petits soins ; elle use des trucs et astuces pour captiver son indulgence, sa tolérance, sa bonté et son amour sans jamais perdre de vue son intérêt. Dans ce contexte, nous pouvons comprendre la raison pour laquelle les employés blancs désireux de faire fortune en terre africaine ont pris des compagnes locales parmi les femmes influentes.

Ces mariages mixtes dites « *à la mode du pays* » qui ont fait l'originalité des sociétés goréenne et saint-louisienne du XVIIIe jusqu'à la fin du XIXe siècle se contractaient selon la coutume wolof. Le futur époux consultait au préalable les parents de la fiancée et remettait le premier cadeau pour sceller la promesse. Et le jour du mariage se tient une cérémonie festive réunissant parents, amis et voisins avec intervention des griots. Après la consommation du mariage, lors de la nuit nuptiale, se tient une cérémonie locale rituelle d'exposition du pagne de la nouvelle mariée. Ainsi, l'union se conclut sans porter atteinte à la réputation de la femme qui prend le nom de son mari

²² Georges Hardy, (1921), *La mise en valeur du Sénégal de 1817 à 1854*, Paris, Larose, p. 28.

et fait l'honneur de la maison et les enfants provenant de ces unions portent le nom de leur père.

Les alliances contractées à cette époque étaient pour la plupart temporaires et contractuelles de pure commodité. Elles n'engageaient l'époux que pour une durée déterminée, celui de son séjour, c'est-à-dire jusqu'à la fin de son contrat avec la compagnie. Et s'il promettait à l'épouse de revenir celle-ci l'attendait jusqu'à son retour. Mais s'il quittait définitivement la compagnie, ce qui arrivait fréquemment car certains Blancs avaient déjà une famille en Europe avant de venir en terre africaine, chacun reprenait sa liberté. Et le départ de l'époux ne posait pas de problème puisque cela avait été prévu avant la célébration du mariage. La femme pouvait si elle le désirait se remarier avec un autre Blanc si possible, souvent avec l'employé qui prenait la relève de celui qui rentrait en France. Et la séparation se faisait officiellement dans l'honneur, la dignité et l'émotion.

Après la cessation de vie commune des parents, il appartient maintenant aux enfants laissés au Sénégal de porter et de perpétuer par leur descendance leur nom patronymique. En dépit des prohibitions d'héritage formulées par la compagnie à l'encontre des enfants issus de ces mariages, ceux-ci héritaient des biens laissés par leur père en Afrique du moment que l'union était « *officialisée* »²³ à la mode du pays. Par contre, ceux issus d'un concubinage ordinaire étaient considérés comme des enfants naturels et n'avaient pas droit à l'héritage. Ce sont ces mulâtres issus de ces mariages qui, une fois adultes, vont former l'élite de la classe commerçante et le corps des notables de Gorée et de Saint-Louis. Quant aux filles mulâtresses, elles chercheront dans leur écrasante majorité à « *blanchir* »²⁴ leur descendance en se

²³ Regine Bonnardel, (1992), op. cit., p. 36.

²⁴ Regine Bonnardel, *ibid.*

mariant avec des Blancs. A défaut, elles se contentent des métis de leur groupe. Ce qui va agrandir la société aristocratique locale et lui donnera un aplomb.

Cette stabilité au sein de la société métisse était certes réelle, mais il existait chez les mulâtresses ou signares une catégorisation très nette. En fait, on distingue chez ces femmes, les mulâtresses de première classe qui sont presque blanches et qui se croient supérieures et méprisent énormément les autres membres de la communauté, ensuite viennent celles de deuxième classe plus foncées que les premières et qui refusaient de se marier pour la plupart avec les mulâtres. Et enfin la troisième classe de mulâtresses presque noires.

En résumé nous pouvons retenir que les mariages « *à la mode du pays* » ont été à la faveur des deux parties, c'est-à-dire blancs et signares. Mais n'eût été les préjugés nourris entre familles métisses et qui ont entravé beaucoup de mariages endogamiques, la société métisse aurait été beaucoup influente au moment de la période coloniale.

Et malgré cette stratification sociale au sein de la société signare et le complexe de supériorité qu'elles nourrissaient à l'endroit de la société africaine dans son ensemble, ces femmes métisses tout en se prenant pour des « *Blanches* » étaient foncièrement des africaines à la peau métissée. Elles pratiquaient une symbiose de deux cultures, occidentale et sénégalaise car elles croyaient à toutes les réalités africaines qu'elles appliquaient à la lettre.

Chapitre 2 : La communauté signare : résultat d'une symbiose :

1) Un groupe plus proche de l'Occident à l'apparence :

Les signares ont formé l'élément moteur d'un style de vie en conciliant les traits de caractères de la société wolof et de la société européenne. Cette symbiose des coutumes et réalités était visible aussi bien sur le plan socioculturel que sur le plan linguistique.

Sur le plan culturel, les signares ont profité du mépris que nourrissait une frange de la population sénégalaise à leur égard pour prendre leur revanche sur le faste et la fortune. Elles ont en outre hérité de leurs parents sénégalais l'amour du rythme. La musique et la danse avaient pour les signares l'attrait le plus puissant. Elles ont fait de leurs résidences des lieux de distraction et de jouissance. En fait, elles se regroupaient par classe d'âge pour organiser des « *mbootaay* » comme celles qu'organisent de nos jours les femmes sénégalaises. Et lors de ces rencontres, elles pratiquaient beaucoup de choses propres à la femme sénégalaise. Jean Pierre Biondi (1987) soutient:

«lors de leur réunion, à l'abri des regards masculins, elles étendaient des nattes par terre (...) assises en tailleurs, une rappareille offrait des boissons (...) puis ces dames commençaient à manger des mets du pays, plongeant la main dans unealebasse commune. »²⁵

En dehors de ces regroupements, dans leur vécu quotidien également ce sont des mets du pays qu'elles cuisinaient le plus souvent. Du couscous, du sanglé qui est une bouillie à base de farine de mil, du riz, du poisson, de la viande de bœufs, de mouton et de la volaille ont constitué leurs principales nourritures. A cela s'ajoute les vins, farine de Bordeaux, café et

²⁵ Biondi J. P., (1987), *Saint-Louis du Sénégal, mémoires d'un métissage*, Paris, éditions Denoël, pp. 53-54.

sucre que font venir les étrangers d'Europe. Et ce sont des mets à base de ces produits précédemment cités que mangeaient aussi les Blancs. Ces paroles d'Eliza, la filleule de signare Anna à l'endroit de William Mac Pherson, le pensionnaire de kër Gerbigny nous le prouvent : « *yaay Anna t'envoie un peu de sanglé pour déjeuner, et du thé de kinkéliba que j'ai déposé dans ton cabinet.* »²⁶

Toujours sur ce même registre culturel, les métis ont opéré une symbiose de la vie européenne et africaine mélangée à un peu de l'Orient dans le domaine de l'habitat. La forme des habitations des signares était un mélange de l'Afrique, de l'Europe et de l'Orient. C'étaient des bâtisses en brique ou en pierre vastes et aérées, entourées de palissades. Les murs étaient enduits puis blanchis. Le rez de chaussée comprenait la cuisine, la buanderie l'entrepôt, les pièces réservées aux logements des gardiens et des esclaves non domestiques. La maîtresse de maison vivait avec sa famille à l'étage supérieur dont portes et fenêtres donnaient sur des balcons. Les ouvertures étaient protégées du soleil jusqu'au crépuscule, quand la brise de mer apportait la fraîcheur.

Par ailleurs, Pierre Loti (1877) nous décrit la demeure de la signare Cora. De la devanture à la chambre de la mulâtresse en passant par la cour, la maison reproduit l'image exacte des grandes concessions africaines:

« L'habitation de Cora était une immense maison de briques, ayant un aspect un peu égyptien des vieux quartiers de Saint-Louis et blanche comme un caravansérail arabe. En bas, de grandes cours où venaient s'accroupir dans le sable les chameaux et les maures du désert, où grouillait un bizarre mélange de bétail, de chiens, d'autruches et d'esclaves noirs. En haut, d'interminables vérandas soutenues par de

²⁶ Mandeleau Tita, (1998), op. cit., p. 183.

massives colonnes carrées, comme les terrasses de Babylone. Le salon avait un certain air de grandeur, avec ses dimensions seigneuriales et son ameublement du siècle dernier. Dans la chambre de Cora, tout était riant et plus moderne. Les meubles et les tentures, récemment arrivés de Paris, y étalaient une élégance fraîche et confortable ; on y sentait des odeurs d'essences très fashionables, achetées chez les parfumeurs du boulevard. »²⁷

Sur le plan linguistique, les signares ne parlaient que passablement le français, qui est la langue de leurs pères. Elles n'étaient pas instruites et ne parlaient cette langue que pour se faire comprendre des Blancs. Les signares ou les métis en général recevaient une éducation à l'africaine que leur inculquaient leurs mamans noires. Ce n'est donc qu'avec l'arrivée des sœurs de Saint Joseph de Cluny et des frères Ploërmel que les familles métisses ont commencé à instruire leurs progénitures. Et cette éducation était presque réservée aux jeunes mulâtres, les filles, elles, apprirent la couture et les « *bonnes manières* ». Camille Camara (1968) nous dit à ce propos :

«(...) même reconnus par leur père, les enfants restaient en général ignorants, surtout lorsqu'il s'agissait des filles, les « signares » (...) Les signares apprirent la couture mais surtout les « bonnes manières » ; elles surent alors tenir avec talent et apprécier un intérieur confortable. »²⁸

Sur cette même lancée Jean Baptiste Léonard Durand (1803) souligne aussi que « *Tous les habitants, hommes, femmes, mulâtres et nègres libres,*

²⁷ Loti Pierre, (1877), *Le roman d'un spahi*, Paris, Calmann-Levy, pp. 20-21.

²⁸ Camara Camille, (1968), *Saint-Louis du Sénégal, évolution d'une ville en milieu africain*. IFAN-Dakar, p. 43.

*parlent passablement le français. Leur langue usuelle et naturelle, celle de tous les peuples voisins, est l'yolof. »*²⁹

Les signares ont constitué une communauté à part entière et non entièrement à part par rapport à tout ce qui se faisait dans la société sénégalaise de l'époque. Elles étaient mulâtresses certes mais cela ne leur a pas empêché de s'enraciner dans les valeurs culturelles et morales propres à l'Afrique. Et elles vont jusqu'à pratiquer un mélange de toutes les pratiques religieuses dans leur vécu quotidien.

2) **Synchrétisme religieux chez les signares :**

Les métis étaient dans leur grande majorité des catholiques qui allaient à l'église et pratiquaient les rites chrétiens. A côté de cette pratique de la religion chrétienne, ils faisaient un mélange de Mahométisme et d'Idolâtrie. Les signares étaient de véritables adeptes de l'Animisme. Beaucoup de choses propres à la tradition africaine étaient connues du monde métis ; des amulettes à l'envoutement en passant par le mythique *ndëp* des léboues. En effet, elles croyaient dur comme fer à la puissance des gris-gris et autres pratiques occultes propres à la culture sénégalaise voire africaine. Elles usaient de tous les sortilèges pour envoûter les Blancs dont elles tombaient amoureuses. La jeune Eliza, fille adoptive de Signare Anna, la maîtresse de Kër Gerbigny, reproduit l'image exacte des mulâtresses du temps des signares. Pour se faire aimer du jeune anglais Mac Pherson pensionnaire de sa marraine elle sollicite l'aide de la sorcière Maam Diogop, « *La vendeuse d'herbes et de racines aux pouvoirs étonnants.* »³⁰

²⁹ Durand J. P. Léonard, (1803), op. cit., pp. 31-32.

³⁰ Mandeleau Tita, (1998), op. Cit., p. 192.

Ayant ainsi reçu les herbes aux puissances mystiques étonnantes, la jeune mulâtresse passe à l'action :

*« Elle (Eliza) avait ramassé son attirail de séduction et caché racines, écorces et feuilles dans le coffre à linge entre les piles de pagnes. Elle noua la petite fiole dans un coin de son pagne qu'elle resserra et ajusta sur ses hanches puis, pieds nus, elle s'aventura dans la galerie déserte (...) Elle pénétra dans le réduit qui servait de cabinet de toilette et repéra dans la pénombre la gargoulette remplie d'eau douce (...) Elle s'agenouilla et soulevant à peine la carafe de terre cuite, elle bascula le bec vers ses lèvres qui tremblaient et tэта sept petites gorgées (...) Elle se gourmandait à mi-voix et réussit à faire couler lentement le contenu de la fiole, par le bec, dans l'eau fraîche (...) pendant qu'elle murmurait la formule incantatoire...³¹ » Confiante après son acte, elle soutient :
« Il suffirait qu'il boive sept gorgées de cette eau où sont mêlées ma salive et l'eau de lune ! L'effet était garanti, selon la vieille Diogop. »³²*

Pour ce qui est de la pratique de la religion, les métis étaient certes catholiques mais ils célébraient aussi bien les fêtes musulmanes que chrétiennes. Ils portaient également beaucoup de marques extérieures de la religion musulmane. Par exemple leurs fils sont circoncis après le baptême. Lamiral nous renseigne : *« il en est qui après avoir été à la messe font encore le salam ; et ils prient avec la même ferveur Jésus-Christ et Mahomet. »³³* Plus loin, il témoigne :

³¹ Mandeleau Tita, (1998), op cit., p. 193.

³² Mandeleau Tita, (1998), op.cit., p. 194.

³³ Lamiral. D. Harcourt, (1789), op. cit., p. 43.

« J'ai vu une vieille mulâtresse chrétienne fort dévote, attendre comme les Mahométanes l'apparition de la nouvelle lune, et faire, en la voyant paraître des révérences et de signes de la croix en actions de grâces. »³⁴

La société métisse était très superstitieuse dans son ensemble. Elle avait une grande peur du diable et des sorciers à l'image de la société sénégalaise en général. Les gens de cette société ne faisaient rien ni ne voyageaient sans consulter les devins. Que ce soit la géomancie ou les autres arts divinatoires, les métis croyaient à toutes ces pratiques. L'essentiel pour eux c'était de se faire tirer les augures. Ils portaient toutes sortes de gris - gris à l'instar des africaines. Lamiral, dans son ouvrage précédemment cité révèle une séquence de son voyage à Ngalam. En effet, Il raconte :

« Le sieur Dubois, habitant mulâtre du Sénégal. Le plus rusé, le plus hardi et le plus superstitieux des habitants du Sénégal, était le capitaine du bâtiment qui me portait : il ne passa pas de village sans consulter les marabouts, il leur acheta des gris-gris à tas, il en fit mettre en haut des mâts, aux vergues, à la proue, à la poupe et jusque sur la quille du vaisseau (...) Aux uns il leur faisait jeter des boules sur le sable et de leur position, les marabouts tiraient les augures. D'autres égorgeaient un poulet, versaient le sang goutte à goutte dans unealebasse, et d'après les figures qui en résultaient nous prédisaient les événements futurs ; d'autres enfin croisaient deux lames de couteaux qu'ils tenaient dans la main, marmonnaient quelques paroles, et crachaient sur ces lames, les passaient derrière leur dos et les jetaient dans une gamelle pleine d'eau, sur laquelle ils faisaient aussi des conjurations, et

³⁴ Lamiral. D. Harcourt, (1789), op. cit., p. 43.

crachaient ensuite sur cette eau, et de la position respective du tranchant ou du dos de ces couteaux, les marabouts prévoyaient le bien ou le mal qui devait nous arriver... »³⁵

Bref, c'est ce mélange de Christianisme, d'Idolâtrie et de l'Islam qui a fait la singularité de la communauté métisse comparée à la société sénégalaise dans son ensemble. Ce panachage religieux est la conséquence directe de la diversité des traditions, des cultures et des langues que l'on retrouve dans ce milieu.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

³⁵ Lamiral D. Harcourt, (1789), op. cit., pp. 307-308.

DEUXIEME PARTIE :

**SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE
ACTUELLE ET DYNAMIQUE DES
LANGUES EN MILIEU METIS**

Chapitre 1: Univers sociolinguistique des descendants de signares :

1) Les langues occidentales :

1-1) Le français:

Le français joue un rôle très particulier au Sénégal où il est la langue officielle. Par conséquent, il nous semble important voire nécessaire de diviser ce sous point de notre recherche en deux sections. Nous allons d'abord nous intéresser au statut du français dans le pays ensuite à sa situation dans le milieu métis de Dakar et Saint-Louis.

1- 1-1) Statut du français au Sénégal :

A l'image de beaucoup de pays africains francophones, le Sénégal a choisi après les indépendances, le français comme unique langue officielle. Malgré sa cohabitation avec plus d'une vingtaine de langues locales, le français joue un rôle non négligeable dans l'univers sociolinguistique du pays. Langue d'origine étrangère qui a pénétré dans le pays à l'époque de la colonisation, elle servait uniquement comme moyen de communication entre administrateurs et administrés. Elle était enseignée au Sénégal sur le modèle de la France pendant la colonisation et jusqu'à la période des indépendances.

Aux lendemains de l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale, une réforme répondant aux réalités du pays est appliquée dans le système éducatif sénégalais. Elle permet à la langue d'être un instrument de modernisation et de développement en devenant la langue de l'élite et de la promotion sociale. Elle est « adoptée » par la Constitution du Sénégal comme langue officielle afin de servir de langue de communication dans les grandes instances internationales. En effet, l'article premier, de la Constitution du 22 janvier 2001 dispose :

*« La langue officielle de la République du Sénégal est le Français. Les langues nationales sont le Diola, le Malinké, le Pular, le Sérère, le Soninké, le wolof et toute autre langue nationale qui sera codifiée. »*³⁶

Malgré son statut de langue officielle du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, Président de la République du pays à cette époque a choisi à côté du français six langues nationales pour combler les limites et l'impossibilité que cette langue a à exprimer *« les mystères de l'âme noire »*³⁷. Ainsi il souligne dans la préface de Dumont (1983) :

*« (...) Par ma voix, l'Etat du Sénégal a choisi, en son temps, un enseignement, mieux, une éducation bilingue comprenant, d'une part, le français, d'autre part, six langues sénégalaises, dont quatre du groupe « sénégaloguinéen » ou « ouest-atlantique » - wolof, peul, sérère, diola- et deux du groupe mandé- malinké et soninké. »*³⁸

Bien que ces langues ne soient pratiquement pas étudiées à l'école comme le français, la situation de ce dernier n'a fait que se dégrader d'année en année. Cet état de fait est valable non seulement au niveau de l'école mais également dans les entreprises, les bureaux des services publics ou privés et presque partout où il devait avoir un statut élevé.

Il s'avère donc urgent de réfléchir sur les voies et moyens à entreprendre afin de redonner à la langue française le statut qui lui revient dans le système éducatif du pays. Cela doit se faire également dans toutes les

³⁶ Constitution du Sénégal, (2001), P. 2

³⁷ Dumont Pierre, (1983), *le français et les langues africaines au Sénégal.*, Karthala/A.c.c.t. p. 13.

³⁸ Dumont Pierre, (1983), op. cit., p. 13.

instances de décision du pays où elle est utilisée comme véhiculaire. Face à cette situation Dumont (1983) affirme :

« A l'école, il faut enfin donner au français sa véritable place : celle d'une langue étrangère. Il faut sortir l'enseignement du français de son paradoxe ombilical, c'est-à-dire cesser d'utiliser les principes et les méthodes de la pédagogie moderne des langues vivantes étrangères, appliqués à une langue effectivement étrangère qui bénéficie encore des horaires, mais aussi des perspectives d'une langue maternelle. Rendre au français la place qui est la sienne dans l'enseignement en le considérant réellement comme une langue vivante étrangère, véhicule d'une culture et d'une civilisation étrangère, devient une nécessité. »³⁹

Nonobstant la cohabitation de la langue française avec plusieurs langues nationales, l'Etat du Sénégal n'a pas jugé nécessaire de copier le système de la plupart des pays africains comme le Rwanda, le Centrafrique ou le Madagascar. Ces pays ont donné à une de leurs langues locales un statut de langue officielle à côté du français. La Mauritanie, elle, après son indépendance en 1959, a choisi d'abord le français comme unique langue officielle. Ensuite, après la révision de sa Constitution en Mars 1968, le français et l'arabe. Et enfin en 1991, l'arabe comme seule langue officielle.

Le français est de nos jours au Sénégal un instrument indispensable pour l'accès à une ouverture vers le monde extérieur, une promotion sociale car il est présent dans toutes les instances de décision du pays où elle a acquis « *des valeurs statutaires (...) juridiquement et socialement.* »⁴⁰

³⁹Dumont Pierre, (1983), op. cit., p. 200.

⁴⁰ Dumont & Maurer, (1995), op. cit., p. 190.

- Au niveau de l'éducation nationale, elle est la langue utilisée de la maternelle à l'université même si à l'intérieur des écoles ou des couloirs universitaires élèves, étudiants et même enseignants ont tendance à parler le wolof qui constitue le véhiculaire.

- Dans les médias également, elle est la seule langue de la presse écrite. Elle est aussi très présente au niveau des radios et chaînes de télévision malgré la forte audience des langues nationales.

- Pour ce qui est de l'administration et de la justice, elle est utilisée dans la rédaction des textes officiels à l'instar du modèle rédactionnel en vigueur en France. Il faut noter par ailleurs que l'emploi du français est très valorisant dans le contact entre agent de l'administration et les administrés. Et il évite par cette même occasion la familiarité. Elle est l'unique langue utilisée devant toutes les cours de justice sénégalaise.

1-1- 2) le français dans le milieu métis de Saint-Louis et Dakar :

La situation linguistique du Sénégal est très hétérogène avec la présence de plus de vingt langues nationales. Le statut du français dans les villes de Saint-Louis et Dakar est presque le même que celui qu'on rencontre dans les grands centres urbains du pays. La propagation de cette langue est freinée par le wolof qui est devenu la langue la plus employée dans la communication quoique, le français demeure une réalité linguistique nationale qui nous vient de la colonisation.

En plus de sa fonction de langue maternelle, le wolof est une langue véhiculaire dans la mesure où il constitue la langue de communication inter-ethnique. Les métis qui font l'objet de notre étude ont fréquemment recours à cette langue. Il est parfois difficile pour certains d'entre eux de dire exactement

que telle est ma langue maternelle. Et ainsi, d'aucuns se considèrent comme membres de l'ethnie wolof qui est la langue qui les rattache au Sénégal :

« ah - - - c'est un petit peu difficile parce que je suis née d'un père métis - - et d'une maman - - originaire de Dagana - - et voilà donc + je suis née entre deux cultures X X X donc c'est un petit peu le brassage des ethnies donc je m'identifie souvent - - je dis puisque la langue que ma mère m'a apprise c'est une langue + c'est la langue wolof + moi je dis que je suis wolof - - et pourtant ma mère est une Bâ qui a des origines maure » (voir annexe, entretien n°2)

Mais à côté de ceux-là d'autres affirment ne pas appartenir à une ethnie

« Ah + je n'appartiens pas à une ethnie + j'appartiens à une communauté + donc la plus vieille communauté métisse du + du monde certainement + qui est née au début du XVIIe siècle » (voir annexe entretien n°1)

Ou bien ils disent simplement : *« mon ethnie c'est métis »* (voir entretien n°3)

En dépit de sa cohabitation avec les autres langues locales dans ces villes, le français est parlé par la totalité des mulâtres descendants des signares. Toutefois, une grande partie de ces familles métisses s'est « sénégalisée » et fondue dans la société locale. Ce fait ne l'empêche pas de considérer la langue française comme la leur parce que faisant partie d'un patrimoine qu'elle a hérité de ses ancêtres blancs. De l'avis de cet enquêté :

«Le français représente beaucoup de choses pour moi parce que j'étais élevée dans une école religieuse - - c'est les + les saints - - les religieuses de Saint Joseph de Cluny qui m'ont élevé - - et à mon époque on nous interdisait de parler le wolof - - - on n'avait

droit de parler que le français + que le français - - c'est pour ça aussi qu'on nous a appris un français pur - - très fort + très poussé » (Entretien n° 3)

A cet effet, cette communauté prend pour sacerdoce le fait de perpétuer la langue française de génération en génération et ce ne sera pas une chose difficile du moment que c'est la langue de l'école sénégalaise. Ainsi, ces métis y veillent comme à la prunelle de leurs yeux en la parlant au quotidien dans leurs familles respectives. A ce propos, Camille Camara (1968) souligne :

« Dans toutes les vieilles familles catholiques, les « gourmettes » coiffées de leurs noires perruques d'antan, continuent à converser en français, perpétuant ainsi la tradition que les sœurs de Saint Joseph de Cluny ont inculqué à leurs lointains ancêtres. »⁴¹

Le métissage fait de la ville de Saint-Louis un « *melting pot* » certes, mais aussi un lieu où le français est bien implanté et trouve ses racines dans les anciens quartiers comme *Kertian* (déformation de chrétien) plus connu actuellement sous le nom de quartier sud, la corniche de Sor, le quartier nord entre autres. Cette situation est toujours d'actualité à Saint-Louis même si ces métis descendants de signares ne sont plus tellement nombreux. Ce qui fait dire à Camille Camara qu' « *un français frais débarqué de France a rarement besoin d'interprètes pour se faire comprendre.* »⁴²

En revanche, on décèle certains problèmes au niveau de la jeune génération née des mariages avec la population locale. Ces personnes sont à l'image de tous les jeunes du pays. C'est-à-dire qu'ils ont tendance à plus utiliser le véhiculaire wolof ou à parler un français mélangé avec du wolof.

⁴¹Camara Camille (1968), op. cit., p. 82.

⁴² Camara Camille, (1968), op. cit., p82.

Ce qui entraîne une baisse considérable de leur niveau en français. Un de nos interviewés témoigne :

« Je vois des jeunes qui ont le baccalauréat mais qui n'ont pas le français que nous + nous avons - - et une amie me disait + tu sais X X X Le bac de maintenant c'est notre certificat d'étude d'avant ah oui + ça fait des fautes à tout moment - - parce que c'est ce mélange de langue là - - regardez ma petite fille + je lui parle français et elle me répond wolof - - j'ai beau lui dire + beau lui dire + beau lui dire - - - et alors + en dictée elle est nulle - - c'est normal + » (Entretien n°3)

A Dakar, cette situation du français est beaucoup moins visible parce que ces familles habitent le plus souvent dans les quartiers résidentiels. Ils ne sortent pratiquement pas comme c'est le cas à Saint-Louis où elles sont très connues et se mélangent très souvent avec la population locale. Ces métis dakarois ont l'air d'être plus « *toubabs* » que sénégalais. Tout en ayant une parfaite maîtrise du wolof, ils s'expriment en français le plus souvent chez eux.

« Alors + dans la mesure où je ne maîtrise pas bien le wolof du fait que je vis pratiquement en France + c'est le français + mais la plupart de ces familles métisses vivant au Sénégal parle parfaitement le wolof + » (entretien n°1)

Cela s'explique par le fait que beaucoup d'entre eux ont blanchi leurs lignées en épousant des personnes blanches. Et l'écrasante majorité fait la navette entre l'Europe et le Sénégal.

1-2) Le portugais :

Il fut la langue des premières signares de la petite côte. La langue portugaise amenée sur les côtes sénégalaises par les *lançados*, mot portugais qui

n'a pas d'équivalent exact en français. Il vient du verbe *lansar se* qui a dans ce contexte le sens de « *se lancer à l'aventure* ». Mais cette langue étrangère de ces aventuriers n'existe presque plus dans le milieu métis à part chez quelques uns de ces descendants de signares qui se sont mariés à des portugais. Hormis chez ceux-là, le portugais a pratiquement disparu du milieu puisqu'il n'existait plus de signares lusophones dès la seconde génération. Un de nos enquêtés affirme :

« On n'est plus vraiment nombreux maintenant + on est un peu des + dinosaures - - des restes + des reliquats + voilà + donc nous sommes goréens + euh saint-louisiens et aussi de Joal - - car les premières signares étaient nées des femmes sœurs de Joal qui avaient contracté des mariages mixtes + avec les lançados portugais + mais le portugais a pratiquement disparu du milieu + » (entretien n°1).

C'est la raison pour laquelle la plupart des descendants de ces mulâtresses sont d'origine française.

1-3) L'anglais :

A l'instar du portugais, l'anglais n'a pas une très forte assise chez les métis parce que les signares nées de pères anglais s'étaient déplacées vers la Gambie. Et les rares qui demeurèrent au Sénégal avaient perdu toute notion de cette langue. On retrouve par ailleurs, des métis s'exprimant dans cette langue qu'ils ont apprise à parler à l'école. « *Je parle français, wolof et un petit peu l'anglais par l'école* » (entretien n°2); ou dans le cadre de leur activité professionnelle. La majeure partie de ceux que nous avons rencontrés surtout les personnes âgées ne parle qu'une seule langue occidentale et c'est le français : « *moi - - je ne parle que + que le français et le wolof + c'est tout +* » (Entretien n°3).

2) Les langues locales :

2- 1) Le wolof :

Langue nationale dominante au Sénégal, le wolof est parlé par tous les descendants de signares vivant dans le pays. Il est la langue maternelle de la plupart des métis à cause de leur appartenance aux sociétés saint-louisienne ou goréenne. Pour beaucoup d'entre eux le Wolof constitue la première langue qui les rattache à leurs origines léboue ou walo-walo. Tous les métis que nous avons eus à questionner soulignent avec fierté leur appartenance à l'ethnie wolof tout en reconnaissant leur francité. Nous citons en guise d'illustrations quelques passages des entretiens qui se trouvent au niveau des annexes :

« Le wolof est aussi + une langue + comme toutes les autres - - ça nous sert à communiquer + à mieux nous intégrer dans notre culture - - parce que j'ai beau recevoir une éducation à cheval entre la culture sénégalaise et la culture française que je me targue de garder ma culture wolof parce que c'est très important - - pour moi c'est mes origines + » (entretien n°2).

« Ma langue maternelle c'est le wolof + euh + c'est aussi le français parce qu'étant issu d'une communauté intermédiaire + les mulâtres + y a + y a pas longtemps encore + on a toujours été bilingue + donc on a toujours été entre le français et le wolof //// (...) le wolof (...) + c'est une langue aussi universelle + localement universelle en Afrique de l'Ouest- -» (Entretien n°1).

«Le wolof + je le considère comme une langue maternelle parce que quand je suis née - - afin ma mère m'a appris - - m'a parlé français + j'ai appris le français à l'école - - - par l'école j'ai beaucoup parlé français et j'ai parlé wolof qu' à la maison avec les domestiques + avec les gens comme ça ou les gens de mon quartier

- - - mais à l'école + à la maison on nous interdisait de parler wolof - - - maintenant le wolof a passé + a pris le dessus + » (Entretien n°3).

Par ailleurs, la survivance du wolof dans ce milieu se justifie par son statut de principale langue nationale du Sénégal qui a un taux de transmission dépassant 80%⁴³ même si ce n'est qu'environ 49,2% des sénégalais qui l'ont pour langue maternelle. Le professeur Souleymane Faye (1987) souligne que

« C'est la langue la plus importante, la langue nationale dominante. Elle est parlée par plus de 80% de la population, mais ce pourcentage ne correspond guère à l'importance de l'ethnie elle-même contrairement aux données statistiques de ces dernières années. »⁴⁴

Le wolof occupe une place très importante dans ce milieu « hybride » parce qu'il est la langue nationale la plus influente du pays. Elle a fini par donner au Sénégal une connotation identitaire jusqu'à un stade où dès l'instant qu'on le nomme, on pense automatiquement à la langue wolof. En revanche, la langue et la culture wolof sont entrain de s'imposer en milieu urbain à l'ensemble des groupes ethniques du pays.

2-2) Le sérère :

Elle fut la langue maternelle des premières signares lusophones de la petite côte du Sénégal. Mais elle a disparu chez cette population dès leur migration vers les communes de Saint-Louis et de Gorée qui sont des villes où

⁴³ Faye Souleymane, (1987), « les langues africaines au Sénégal » in Réalités africaines et langue française, n°21, Dakar CLAD, p 2.

⁴⁴ Faye Souleymane, (1987), *op. cit.*, p. 2.

le wolof est la langue dominante. On peut rencontrer chez ces métis certains qui affirment que leurs arrières grands parents sont originaires des sérères de la petite côte. Ils soulignent par contre qu'ils ne comprennent pas un seul mot de cette langue. Cet enquêté témoigne :

« On parle wolof depuis des siècles + on parle sérère depuis des siècles pour certains + même si le sérère maintenant + à mon avis plus personne ne le comprend + euh + voilà donc ça fait partie de notre Adn culturel + » (entretien n°1)

De ce fait, à défaut de parler le sérère, ils se réclament wolofophones.

2-3) Le pular :

D'après les recherches que nous avons effectuées sur la présence des langues locales chez les signares, nous n'avons à aucun moment trouvé des traces de cette langue. Il n'a jamais existé de signares d'ethnie pular à cause du racisme que ce groupe nourrissait à l'égard des Blancs. Mais on retrouve parmi les descendants actuels certaines personnes appartenant à ce groupe ethnique. Cela est dû au brassage ethnique qui fait que plusieurs membres de ces familles métisses résidant à Saint-Louis ont noué des alliances avec la population locale.

Ainsi, il n'est pas rare de trouver dans cette ville des descendants qui ont des noms patronymiques comme Sow ou Diallo et d'autres qui ont des noms français mais qui se disent pular par leurs mères. Toutefois, une chose est à noter, parmi tous ceux que nous avons eu à rencontrer personne ne parle un seul mot de pular et pourtant ils avancent qu'ils comprennent la langue : *« moi je dis que je suis wolof - - et pourtant ma mère est une Bâ qui a des origines maures (...) non je ne parle pas pular c'est ma maman qui est pular + » (Entretien n°2).*

Bien que présentent dans l'environnement linguistique des métis, les autres langues occidentales sont totalement noyées par le français qui

constitue la seule langue européenne du milieu. C'est la même situation qui se reproduit entre le wolof et les autres langues nationales.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Chapitre 2 : Dynamique des langues en milieu métis :

Nous entendons par dynamique des langues, le comportement des locuteurs face à leur propre langue dans un mécanisme de dynamisation de celle-ci. Ainsi, comme l'affirment Dumont et Maurer (1995) :

« C'est (...) en termes de norme sociale que doit s'interpréter ce dynamisme, véritable élan à la fois créateur et dévastateur. En effet, une langue devient vraiment véhiculaire lorsqu'elle est utilisée par des locuteurs libérés de toute contrainte normative acceptant d'en pratiquer une forme abâtardie, aux yeux des puristes. Dynamisme et norme sociale (...) sont donc incompatibles, tout au moins dans une première phase. »⁴⁵

1) Rapports langues occidentales / langues locales :

Les rapports qu'entretiennent ces langues en milieu métis sont les mêmes que les rapports entre langues occidentales et langues locales au Sénégal. La principale langue occidentale de ce milieu est le français, langue du colonisateur, de leurs parents métis ou Blancs et de surcroît langue officielle du pays. Cependant, la langue locale la plus présente est le wolof que ces métis considèrent pour la plupart comme langue maternelle. Il est de surcroît la langue véhiculaire du pays.

En effet, le renforcement du contact entre le français et le wolof devient de plus en plus complexe. Comme le note Pape Alioune Ndao (1996) *« ces contacts sont issus de processus socioculturels à soubassement idéologique, économique ou politique. »⁴⁶*

⁴⁵ Dumont & Maurer (1995), op. cit., p. 93.

⁴⁶ Ndao P. Alioune, (1996), « Contact des langues au Sénégal : étude du code switching wolof-français en milieu urbain : approche linguistique et paradigmatique » Thèse de doctorat d'Etat. Université de Dakar. P. 8.

Cela s'explique par le fait qu'il y a une présence simultanée de ces deux langues (français, wolof) dans le quotidien de ces mulâtres qui, à longueur de journée devisent tantôt en français tantôt en wolof ou bien mélangent les deux. Dans l'entretien n°2, notre interlocutrice utilise les deux langues sans s'en rendre compte alors que l'entretien s'est fait en français : « *eah - - aujourd'hui + on se réfère aux signares + vous voyez quelqu'un qui dit man maangi dëk si dëk signara yi - - donc c'est une fierté* » (voir annexe).

La langue française bien qu'étant la langue officielle du Sénégal, c'est-à-dire la langue de l'élite, de l'administration, de l'école et de la promotion sociale trouve un ancrage solide chez cette population à cheval entre deux cultures, deux civilisations divergentes. Mais néanmoins, il est à noter que le wolof est bien implanté chez ces métis saint-louisiens et aussi dakarois dans la mesure où ils le considèrent comme leur langue maternelle. Et par ailleurs, ils le manient comme tout autre sénégalais sinon mieux. C'est une façon pour eux de montrer qu'ils s'attachent à la langue : « *parce que c'est la base fondamentale de notre culture - - et quelqu'un qui a perdu sa culture est un + est comme une barque sans gouvernail.* » De l'avis d'un enquêté.

Bien qu'étant métis et détenant dans leur écrasante majorité la nationalité française, ces « *Blancs* » d'ethnie wolof sont des sénégalais à part entière. De ce fait, la situation linguistique qui prévaut dans le pays est presque la même que celle présente dans leur milieu avec une légère différence. Contrairement à la majorité des familles sénégalaises, ces métis parlent le plus souvent français dans la cellule familiale. Cependant, cette situation caractérisée par la cohabitation entre la langue française et le wolof chez cette population permet d'envisager des phénomènes de contact de langues comme la diglossie, le bilinguisme en autres.

2) Contact de langues:

2- 1) Bilinguisme et diglossie :

Avant de parler de ces deux termes que la plupart des gens confondent et qu'Henri Boyer (2001)⁴⁷ considère comme n'étant pas de simples équivalents parce que diglossie est d'origine grecque alors que bilinguisme, vient du latin. Nous allons essayer de définir la langue car il faut qu'il y ait au moins deux langues en situation de contact pour qu'on puisse parler de ces différents termes. En effet, la langue étant l'instrument selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment est définie par Joshua. A. Fishman (1971) comme :

« Un moyen d'exprimer l'amitié ou l'animosité, elle est un indicateur de la position sociale et des relations de personne à personne. Elle détermine les situations et les sujets, les buts et les aspirations d'une classe sociale ainsi que l'important et vaste domaine de l'interaction qui donne à chaque communauté linguistique son caractère particulier. »⁴⁸

Pour évoquer ces langues en situation de diglossie ou de bilinguisme dans l'univers sociolinguistique des métis des deux villes sus nommées, nous devons au préalable procéder à une explication des concepts.

En effet, utilisée à l'origine pour indiquer une société qui usait de deux langues pour ces communications internes, pour reprendre en substance Fishman (1971 : 87), la diglossie existe selon Ferguson (1959) :

⁴⁷ Boyer Henri, (2001), *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod, p. 47.

⁴⁸ Fishman Joshua. A., (1971), *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, p. 17.

« Lorsque deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement complémentaires. L'une des variétés est considérée « haute » (high) donc valorisée, investie de prestige par la communauté : elle est essentiellement utilisée à l'écrit (...) ou dans des situations d'oralité formelle, et elle est enseignée. L'autre considérée comme « basse » (low) est celle des communications ordinaires, de la vie quotidienne et réservée à l'oral. »⁴⁹

Ainsi, d'après cette assertion de Ferguson, diglossie pourrait être opposée à bilinguisme dans la mesure où ce sont deux variétés d'une seule et même langue qui s'opposent par des statuts sociaux différents.

A la suite de cette définition de Ferguson, Fishman procède à une extension de la diglossie en privilégiant les données sociales pour en faire les seuls traits définitoires. Selon Fishman, ce n'est plus obligatoire que les variétés linguistiques en présence soient de la même langue. Et une telle représentation de la diglossie écarte toute hiérarchie pouvant exister entre les langues et confond bilinguisme et diglossie.

Par ailleurs, il note :

« Lorsqu'il existe des communautés linguistiques dont les locuteurs sont concernés par une gamme importante de rôle (...) lorsque l'accès aux rôles est encouragé ou facilité par des institutions et des processus sociaux puissants et, enfin lorsque les rôles sont circonscrits. C'est-à-dire quand le locuteur perçoit clairement quand, où et avec qui parler telle langue plutôt que

⁴⁹ Ferguson, (1959), repris dans Boyer Henri (2001), op. cit., p. 49.

telle autre, - nous pouvons dire que la diglossie et le bilinguisme existent simultanément. »⁵⁰

L'exemple du Paraguay où plus de la moitié de la population parle aussi bien l'Espagnol que le guarani qu'il prend pour asseoir sa thèse est exactement similaire à la situation qui prévaut dans le milieu métis de Saint-Louis et Dakar. Dans ces villes la quasi-totalité des métis parle aussi bien le français que le wolof. Et selon la situation qui se présente à eux, ils emploient telle ou telle langue. Par ailleurs, le modèle de Fishman « *articule diglossie comme (fait social) et bilinguisme (fait individuel) selon les cas de figures...* »⁵¹

Si un nombre considérable de ces métis rencontrés se considèrent comme wolof pour préserver leur attache sénégalaise, cela n'empêche pas à la langue française de bénéficier d'un statut particulier au sein de cette communauté. En fait, elle l'utilise le plus souvent dans sa communication interne. Seulement, il existe un autre fait, car à côté du wolof qui représente une langue maternelle pour la plupart mais également le véhiculaire du milieu à défaut du français, on trouve d'autres langues locales comme le pular, le bambara (...) Mais ces langues sont très faiblement représentées. Elles n'ont pas une assise assez forte comme le wolof.

Nous retrouvons donc dans ce cas de figure une diglossie « *enchâssée.* »⁵² Il y a en effet, une première diglossie de niveau 1 entre le français et le wolof et dans lequel c'est le français qui occupe le statut « *haut* » et une diglossie de niveau 2 qui se jouerait entre le wolof et les autres langues locales et dans lequel c'est le wolof qui occupe la variété « *haute* » (H) et les

⁵⁰ Fishman Joshua. A., (1971), op. cit., p. 93.

⁵¹ Boyer Henri, (2001), op. cit., p. 49.

⁵² Calvet. L. Jean, (1994), « *Quel modèle sociolinguistique pour le Sénégal ? ou il n'y a pas que la véhicularité.* » in Langage et Société n°68, p. 92.

autres langues la variété « basse » (L). Les autres langues locales sont totalement absorbées par le wolof. Malgré cela certains métis reconnaissent que leurs mères ou pères appartiennent à telle ou telle ethnie (bambara, pular, sérère ou diola). Ils avouent qu'ils comprennent mais ne parlent pas la langue ou soutiennent qu'ils se débrouillent avec. De ce fait, ils se considèrent comme des wolofophones.

2- 2) Autres phénomènes du contact des langues en milieu métis :

Après le bilinguisme et la diglossie, le contact des langues dans le parler bilingue entraîne également deux formes linguistiques que sont le mélange et l'alternance codiques.

✓ **Le mélange codique :**

Le mélange codique englobe essentiellement les emprunts et les interférences. Il est selon Michel Blanc (1997) employé par les linguistes « *pour désigner tout type d'interaction entre deux ou plusieurs codes linguistiques différents dans une situation de contacts des langues.* »⁵³

En effet, la cohabitation permanente de la langue wolof et du français dans le milieu métis est à l'origine de beaucoup de cas d'emprunts dans le discours des sujets de cette communauté. Ces cas d'emprunts ne sont pas seulement présents dans leur wolof mais également dans leur français où on note beaucoup de mots wolof mais aussi des mots d'origine portugaise.

Nous nous proposons de donner dans le tableau ci-dessous tous les cas d'emprunts qui ont été utilisés par la population des enquêtés, suivis de leur traduction en français. Nous signalons par ailleurs la matérialisation de ces emprunts en italique et en gras.

⁵³ Blanc Michel, (1997), « *Mélange de code* » in Marie Louise Moreau (éd) Sociolinguistique. Les concepts de base. Mardaga, p. 207.

Emprunts	Traductions en français
<i>Jom</i>	Bravoure, honneur.
<i>Kersa</i>	Pudeur.
<i>Folkars / folgars</i>	Bals africains animés par des griots avec leurs tam-tams.
<i>Xawaare</i>	Veillée nocturne au son de tam-tam et autres instruments de musique traditionnels.
<i>Fanals</i>	Cérémonie organisée la nuit de la veille de Noël.
<i>Takusaanu ndar</i>	C'est une expression qui fait allusion au rassemblement des après-midi, à la place Faidherbe de Saint-Louis, des signares élégamment vêtues et accompagnées de leurs rappareilles.
<i>Teraanga</i>	Hospitalité.
<i>Guét N'dar</i>	Quartier de Saint-Louis. <i>Guét</i> veut dire enclos en wolof.
<i>N'dar Toute</i>	Quartier de Saint-Louis qui signifie N'dar la petite.
<i>Goxu mbaaj</i>	Quartier de Saint-Louis formé à partir de deux mots : <i>goxou</i> qui veut

	dire localité et <i>Mbaaj</i> qui est un nom propre.
<i>Mbootaay</i>	Association de femmes appartenant à la même classe d'âge.
<i>Kertian</i>	Ancien quartier de Saint-Louis devenu le quartier sud. Ce mot est une déformation du vocable chrétien.
<i>Njolor</i>	C'est une expression wolof traduisant la période allant de treize heures à quatorze heures.
<i>Ngalax</i>	C'est un aliment à base de farine de mil malaxé sous formes de petites boulettes, cuit à la vapeur et arrosé avec un liquide à base de patte d'arachide, de pain de singe et de sucre.
<i>Doomu</i>	Fils de.
<i>Turëndoo</i>	Homonyme.
<i>laax</i>	Bouillie de mil compacte arrosée avec du lait caillé sucré.
<i>Tamxarit</i>	Une fête célébrée dans la nuit du 10 ème jour de Muharam, premier mois du calendrier musulman.

<i>Korite</i>	C'est une fête qui marque la fin de la période du jeûne chez les musulmans.
<i>Tabaski</i>	C'est une fête musulmane marquant la célébration du sacrifice d'Abraham.
<i>Cosaan</i>	Culture.

Dans ce tableau, nous avons constaté deux sortes d'emprunts dans le discours des sujets enquêtés : l'emprunt établi ou emprunt de la langue et l'emprunt spontané ou emprunt de la parole. Le premier est un mot d'une autre langue qui subit un « *transfert linguistique* »⁵⁴ et devient partie intégrante de la langue d'accueil. C'est le cas des mots comme ***Tabaski***, ***tamxarit***, ***korité***, ***ngalax***, ***Teranga***, ***takusaanu N'dar***, ***folkars*** et ***fanals*** (ces deux derniers mots nous viennent du portugais) qui font partie du vocabulaire du français sénégalais. Et le second figure dans les énoncés de certaines de nos enquêtés avec l'emploi des mots comme ***kersa***, ***jom***, ***laax***, ***turëndo*** (. . .) existant dans ce tableau.

L'interférence quant à elle constitue la deuxième composante du mélange codique. Elle se manifeste chez des sujets qui détiennent une compréhension limitée de la langue qu'ils emploient. Etant définie par Josiane F Hamers (1997) « *comme une déviation par rapport aux normes de la langue* »⁵⁵, elle ne saurait figurer dans le discours de nos enquêtés pour la bonne

⁵⁴ Hamers Josiane. F., (1997), « *Emprunt* » in Marie Louise Moreau (éd), op. cit., p. 137.

⁵⁵ Hamers Josiane. F., (1997), « *Interférence* », in Marie Louise Moreau (éd), op. cit., p 178.

et simple raison que cette communauté métisse est caractérisée par un bilinguisme équilibré. En d'autre terme, elle dispose d'une maîtrise parfaite des deux langues en cause.

✓ **L'alternance codique :**

L'alternance codique d'après la contrainte de l'équivalence établie par Poplack (1988):

« peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives. Autrement dit l'alternance est exclue. »⁵⁶

Cette résultante du contact des langues englobe selon l'avis de beaucoup de sociolinguistes dont Poplack S (1988), Thiam Nd (1997)... trois types d'alternances.

Pour une bonne application des différentes formes d'alternances codiques existant dans notre corpus, nous allons suivre Ndiassé Thiam (1997 : 32 -33). Ainsi, partant de la structure syntaxique des segments alternés, Thiam distingue dans l'alternance codique les trois formes suivantes: l'alternance intraphrastique, l'alternance interphrastique et l'alternance extraphrastique.

➤ *Elle est dite intraphrastique, lorsque des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase. C'est-à-dire lorsque les éléments caractéristiques des langues en cause sont utilisés dans un rapport syntaxique très étroit.*

⁵⁶ Poplack Shana, (1988), « Conséquences du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste. » in Langage et Société n°43, p. 23.

➤ *L’alternance interphrastique-dite aussi phrastique- est une alternance de langues au niveau d’unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours, dans les productions d’un même locuteur ou dans les prises de parole entre locuteurs.*

➤ *On a une alternance extraphrastique lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes (on parle aussi pour ces cas d’étiquettes).*

A la suite de ces trois formes d’alternances, il ajoute que :

l’alternance est fluide lorsqu’elle est produite sans pauses ni hésitations ; elle est balisée quand le locuteur la signale au travers d’une quelconque marque de non fluidité du discours, telle que les pauses, les ruptures, les hésitations, les commentaires métalinguistiques, etc.

Après analyse de notre corpus, nous avons procédé à un classement des types d’alternances codiques employés par notre cible sous forme de tableaux. Ainsi, nous avons signalé ces phénomènes sous une forme italique et en gras et la traduction française intégrale de chaque énoncé.

Tableau n°1 : les cas d’alternances intraphrastiques :

Propos originaux des sujets enquêtés	Traduction française
<i>Vous voyez quelqu’un qui dit man maangui dëk si dëk signara yi</i>	Vous voyez quelqu’un qui dit moi j’habite au pays des signares.
<i>Moi je ne peux pas sortir sans dire salaamaalekum nangeen fanaane à</i>	Moi je ne peux pas sortir sans dire bonjour à tout le monde.

tout le monde	
J'ai fait mes communions - - tout ça quand on le fait <i>mooy kom boo wacee alxuraan ñeti yoon</i>	J'ai fait mes communions. Et tout ça quand on le fait c'est comme si on maîtrisait le coran à trois reprises.
Elle avait gardé quelque chose de typique à Saint – Louis - - c'était le <i>ceebu cu</i> + le riz au requin.	Elle avait gardé quelque chose de typique à Saint-Louis. C'était le riz au requin.

Tableau n°2 : les cas d'alternances interphrastiques

Enoncée des enquêtés	Traductions françaises
Ma mère lui disait <i>damay rey xar</i> et il respectait ça - - <i>rayal doomam bune xar</i> - - avec le marabout qui vient qui fait le <i>tudu wolof jurom ñeti fan</i>	Ma mère lui disait je vais tuer un mouton et il respectait ça. Elle tuait un mouton pour chacun de ses enfants. Avec le marabout qui vient célébrer la cérémonie du baptême wolof au huitième jour.
<i>Bayil dox njolor</i> je dis qu'est ce que c'est que <i>njolor</i> - - elle dit <i>digante une heure ak deux heure boul genati danga sop</i>	Cesse de sortir en mi journée. Je dis qu'est ce que c'est que mi journée ? elle me dit entre treize heures et quatorze heures ne sors plus tu es curieuse.
Elle me disait <i>te yow xamnga danga</i>	Elle me disait tu sais que tu es potelée

<p><i>am yaram te dēm yi buñuy tann ñi am graisse lañuy tann - - manika ay yaay luy loolu</i></p>	<p>et que les sorciers mangeurs d'âme quand ils choisissent ils prennent ceux qui ont de la graisse. Et je lui rétorque maman comment tu peux dire une chose pareille!</p>
<p><i>Sama papa naan ka</i> arrête de raconter tes histoires là à mes enfants</p>	<p>Et mon père qui lui disait arrête de raconter tes histoires là à mes enfants.</p>
<p>Elle passait tout son temps à me parler de maraboutage et puis <i>han nit ñi dañu soxor + nit ñi dañu bonn ku + ku baax bëguñu ñaar ñuy and jaral naleen ñu ligeey leen</i></p>	<p>Elle passait tout son temps à me parler de maraboutage. Et puis oui ! Les gens sont méchants. Ils sont mauvais. Ils ne veulent pas voir une personne bien. Ils détestent de voir deux personnes se lier d'amitié. Ils sont capables de leur jeter un sort.</p>
<p><i>Ah kii deey</i> quand tu le mets <i>do am cat + ah kii deey sa yooko sangatoo keen dula mēnal dara - -</i> et je fais et je fais faire à mes enfants aussi</p>	<p>Ah ! ceci quand tu le mets tu ne seras pas atteint du mauvais œil. Ah ! ceci aussi si tu te laves avec personne ne pourra rien contre toi. Et je fais et je fais faire à mes enfants.</p>
<p>Mais ton père va te tuer - - il a dit <i>ku tuub kërēm mu rey la</i> et je lui ai rétorqué que <i>kon danama rey</i></p>	<p>mais ton père va te tuer il dit qu'il va tuer toute personne qui se convertit chez lui. Et je lui ai rétorqué que donc il va me tuer.</p>
<p>Les gens ont dit mais ce n'est pas</p>	<p>Les gens ont dit mais ce n'est pas</p>

possible - - <i>ñun xamuñu woon ni kii mën na lakee nii farançais</i>	possible ! nous ne savions pas que celle là parle aussi bien le français.
Elle me disait tu n'a pas la recette du <i>ceebu cu</i> - - - <i>maneka ah</i> + il faut demander à Fatou	Elle me disait tu n'as pas la recette du riz au requin et je lui rétorque ah ! il faut demander à Fatou.
Ils viennent même vous réclamer <i>ana sama laaxu kori</i>	Ils viennent vous réclamer leur part de la bouillie préparée le jour de la korité.

Après le recensement de ces différents aspects de l'alternance codique à l'intérieur de notre corpus, il nous a semblé nécessaire de voir ce qui pousse ces métis à utiliser cette alternance dans un discours en français. Autrement dit, pourquoi ces sujets mélangent-ils des expressions wolof dans leurs discours tenus en français ? S'agit-il d'une non maîtrise du français chez ces personnes ? Ou veulent-ils simplement montrer à leur interlocuteur qu'ils comprennent bien la langue de « *kocc* » ? Nous admettons bien sûr de répondre de façon affirmative à la dernière question. En fait, ces bilingues de naissance ne sauraient en aucun cas avoir un mauvais niveau en français, langue qu'ils ont apprise à parler depuis la naissance et qui est de surcroît la langue officielle du Sénégal.

A y voir de plus près, nous avons l'impression que ces métis descendants des signares, qui ont eu à côtoyer le français et le wolof dès le bas âge, tentent de prendre sans en être conscient le contre pied des autres intellectuels sénégalais. Ces derniers qui ont parlé le wolof depuis leur jeune âge. Et s'ils (les autres intellectuels) ne sont pas d'ethnie wolof aussi, cette langue constitue un moteur de la communication interethnique dans le pays. Ainsi, ils ont dû parler, dans leur écrasante majorité, le véhiculaire avant

d'entrer en contact, par le biais de l'école, avec le français, « *langue officielle du pays, langue des institutions et indice social d'une certaine évolution vers la modernité liée à sa maîtrise et à son emploi.* »⁵⁷

Ceux-ci, dans leur contact avec le français, ont fini par développer un wolof contenant plusieurs éléments lexicaux venant du français. Cette situation est à l'origine d'une variété wolof marquée par une « *hypersimplification* »⁵⁸ qui entraîne davantage une « *dévernacularisation* »⁵⁹.

Autant nous notons cette situation du wolof en milieu urbain autant c'est le cas du français en milieu métis. Ce mélange de langue que fait cette population quand elle tient un discours en français laisse apparaître des cas d'emprunts ou d'alternance codique. Ce qui montre que cette langue constitue aussi un véhiculaire du milieu. Par la même occasion, le métis fait savoir qu'il a une bonne maîtrise des deux langues qu'il se permet d'alterner.

Lorsque le sénégalais de souche mélange son wolof à du français pour montrer qu'il détient des connaissances dans cette langue étrangère, le métis saint-louisien ou dakarois articule un bon wolof qui représente pour lui un objet de valorisation. Nous avons remarqué qu'ils parlent un wolof un peu différent de celui des sénégalais en général. En fait, c'est le wolof du walo, la variante saint-louisienne. Nous avons constaté aussi que les métis de Dakar parlent cette variante de Saint-Louis. Cette langue locale permet, en même temps, au métis de signifier à son interlocuteur qu'il a certes la peau métissée mais cela ne fait pas pour autant de lui un blanc et qu'il est bien attaché à ses racines. Un de nos enquêtés justifie :

⁵⁷ Thiam Ndiassé, (1990), « *L'évolution du wolof véhiculaire en milieu urbain sénégalais : le contexte dakarois.* » in *Dynamique des langues au Sénégal. Plurilinguisme n°2*, p. 11.

⁵⁸ Thiam Ndiassé, (1990), op. cit., p. 17.

⁵⁹ Thiam Ndiassé, (1990), *ibid.*

« *C'est la base fondamentale de notre culture* » (Entretien n°2)

En somme, nous pouvons donc déduire que l'emprunt, l'alternance codique et le mélange de code représentent les principales conséquences de la cohabitation linguistique en milieu métis. Elles font l'essence même du métissage linguistique. Henri Boyer soutiendra à ce propos que « *le contact des langues, source de conflit ou vecteur de coopération, est donc la chose au monde la mieux partagée.* »⁶⁰

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

⁶⁰ Boyer Henri, (2001), op. cit., p. 62.

TROISIEME PARTIE :

**ETUDE DES REPRESENTATIONS
LINGUISTIQUES EN MILIEU
METIS**

Chapitre 1: présentation des techniques de l'enquête:

1) Le questionnaire :

Pour mieux détailler les questions et se faire comprendre par la cible, nous avons divisé le questionnaire en trois grandes entités : identification, information sur les signares et information sur les métis descendants de signares.

Dans ce questionnaire que nous avons distribué aux enquêtés, nous avons mélangé des questions ouvertes et fermées mais aussi des questions peu ou pas utiles à notre enquête. Ceci dans le but de faire en sorte que le locuteur se sente concerner. Nous avons dans la quête des données ciblé des personnes âgées entre 25 et 85 ans même si beaucoup de femmes, surtout celles d'un âge un peu avancé n'ont pas voulu se prononcer sur leur âge. Le questionnaire se présente comme suit :

IDENTIFICATION :

Cette rubrique est composée de quatre sous-points à savoir le genre, l'âge, la situation matrimoniale et la catégorie socioprofessionnelle. Cela va nous permettre, du moment que c'est un questionnaire anonyme, de faire facilement le classement des enquêtés dans le traitement des données.

Genre :
<input type="radio"/> Masculin
<input type="radio"/> Féminin
Age :
Situation matrimoniale :
<input type="radio"/> Célibataire
<input type="radio"/> Marié (e)
<input type="radio"/> Veuf (ve)
<input type="radio"/> Divorcé (e)
Catégorie socioprofessionnelle :
<input type="radio"/> Etudiant
<input type="radio"/> Fonctionnaire
<input type="radio"/> Contractuel
<input type="radio"/> Profession libérale
<input type="radio"/> Autre
<input type="radio"/> Retraité

INFORMATION SUR LES SIGNARES :

Cette partie du questionnaire nous permet d'avoir une idée nette sur ce que les métis actuels savent de leurs ancêtres.

C'est-à-dire s'ils ont vraiment une idée de qui étaient les signares et comment elles vivaient.

- 1) Connaissez-vous les signares ?
 - Oui
 - Non
- 2) Si oui qui sont-elles ?
- 3) Y a-t-il une différence entre les signares de Gorée et celles de Saint-Louis,
 - Oui
 - Non
- 4) Si oui qu'est ce qui les différencie ?
- 5) Pourquoi il n'y a plus de signares parmi les descendants actuels ?
- 6) Qu'est ce que les signares ont apporté de plus à la culture de votre localité ?
- 7) Quel est le rôle qu'elles ont joué dans la traite négrière ?
- 8) Quelle était leur religion ?
- 9) Quelle fut la langue des signares ?
- 10) Quels sont les rapports qu'elles ont entretenus avec les langues locales ?
- 11) Pourquoi la plupart des signares n'ont pas été scolarisées ?
- 12) Ont-elles cru aux réalités africaines jusqu'à pratiquer le *ndëp* ou porter des amulettes ?

INFORMATION SUR LES METIS DESCENDANTS DES SIGNARES :

Cette troisième partie de notre questionnaire porte sur les descendants actuels. Elle s'intéresse aux rapports qu'ils entretiennent avec les langues locales principalement le wolof et les langues occidentales surtout le français.

13) Avez-vous rompu avec les pratiques de vos ancêtres comme la superstition, la religion, l'habillement etc ?

- Oui
- Non

Expliquer

14) Quelles sont les origines de vos parents ?

- Français
- Anglais
- Portugais
- Espagnol

15) Quelle religion pratiquez-vous ?

16) Y a-t-il une langue propre aux métis descendants de signares ?

- Oui
- Non
- Si oui laquelle ?

17) Existe t-il une communauté métisse de nos jours ?

- Oui
- Non

18) Quelles sont les langues occidentales que l'on rencontre dans votre milieu ?

19) Quelles sont les langues locales présentes dans votre groupe ?

20) Quelle est votre langue maternelle ?

21) Quelle (s) langue (s) parlez-vous à la maison ?

22) Comment voyez-vous le fait qu'un de vos parents laisse sa langue et s'exprime dans celle de l'autre ?

23) Avez-vous fait des études supérieures ?

24) Quelles sont les langues que vous parlez ?

25) Vous vous exprimez le plus souvent dans laquelle de ces langues ?

26) Pourquoi ce choix ?

27) Quelle est la langue que vous considérez comme la vôtre ?

28) Pourquoi ?

29) Pensez-vous que c'est bon de renier les langues locales qui sont celles de vos origines ?

Oui

Non

30) expliquez

31) Quels sont vos rapports avec les langues locales ?

Très bon

Bon

Aucun

32) Avec le contact des langues y a-t-il une influence d'une de vos langues sur l'autre ?

oui

non

si oui expliquez

33) Quels sont vos rapports avec les langues occidentales

Très bon

Bon

Aucun

34) Les langues occidentales n'ont-elles pas pris le dessus sur les langues locales chez les métis actuels ?

35) Si oui expliquez comment ?

36) Si non pourquoi ?

37) Vous arrive t-il entre métis de vous exprimer dans une langue locale ?

- Oui
- Non

38) Si oui laquelle ?

39) S'agit-il d'un choix délibéré ou d'une habitude ?

40) Comment jugez-vous l'état des langues occidentales dans votre milieu ?

Expliquer

41) Comment se portent les langues locales dans le milieu métis?

Expliquez

42) Comment jugez-vous votre wolof ?

- Très bon
- Bon
- Passable
- Mal

43) Et votre français comment le jugez vous ?

- Très bon
- Bon
- Passable
- Mal

44) Parlez-vous une langue occidentale autre que le français ?

45) Si oui laquelle et où l'avez-vous apprise ?

2) L'entretien semi-directif:

Pour compléter la collecte des données qui va constituer notre corpus dans cette troisième partie de notre recherche, nous avons recouru à trois entretiens semi-directifs. Ces interviews, nous les avons faits avec trois descendants directs de signares. Ce choix s'explique par le fait que nous voulions avoir des informations fiables tenues de personnes ressources qui connaissent très bien le milieu métis.

L'entretien semi-directif, selon Hélène Chauchat, est « *un entretien où alternent l'attitude directive et l'attitude non directive de l'interviewé...* »⁶¹ Il s'agit d'une technique qui se fait par le biais d'une interrogation orale sur des thèmes bien déterminés avec une ou plusieurs personnes. C'est ce que Dumont et Maurer (1995) appellent « *la méthode d'observation interactive* »⁶² qui est selon eux beaucoup plus appropriée quand il s'agit de l'entretien semi-directif que la méthode « *d'observation indirecte* » dont nous avons déjà parlé dans la méthodologie de recherche.

Nous avons à cet effet (voir annexes) reproduit tous les entretiens en respectant, dans le cadre de l'interaction verbale, le discours des interviewés. En nous fondant sur les conventions de transcription du G. a. r. s, nous avons matérialisé les pauses, les hésitations, les reprises mais aussi les mélanges de codes et les alternances vocaliques. Nous avons représenté les emprunts et alternances codiques en italique et en gras.

C'est à ce niveau de la transcription que nous avons rencontré plus de difficultés car comme le note J. Brès (1990) « *transcrire présuppose écouter*

⁶¹ Hélène Chauchat, (1975), repris dans Diakhaté Maïmouna (1999), « *Les représentations du français en milieu universitaire : le cas des étudiants.* » Sous la direction de Pape Alioune Ndao. Mémoire de maîtrise (Grammaire), p. 14.

⁶² Dumont & Maurer, (1995), op. cit., p. 104.

puis entendre, au double sens de percevoir et de comprendre. »⁶³ Cela signifie qu'on trahit dès l'instant qu'on se met à transcrire.

Par ailleurs, nous devons rappeler que nous avons procédé au début des différentes interviews par des questions de façades pour mettre la personne en confiance et des relances pour qu'elle étaye son discours.

Les différents entretiens ont porté en résumé sur des questions d'opinion sur les langues en général, le français et le wolof en particulier mais aussi des informations sur les interviewées et leurs ancêtres signares. A cet effet, les différentes séances se sont déroulées dans une atmosphère très détendue. L'ordre des questions n'était pas figé, il dépendait des réponses fournies par l'interviewé.

Enfin nous n'allons pas terminer ce point sans mentionner que le dictaphone a au début mis mal à l'aise les interviewés du fait qu'il était visible. Et cela n'a pas manqué d'influer sur leurs réponses.

En résumé, nous nous sommes fondés essentiellement sur ces deux documents (le questionnaire et l'entretien semi-directif) pour traiter notre troisième partie.

⁶³ J Brès, (1990), repris dans Dumont & Maurer, (1995), op. cit. p. 118.

Chapitre 2 : traitement des données :

A la suite de la collecte des informations que nous avons effectuée à partir du questionnaire et des entretiens semi-directifs pour notre corpus dans cette troisième partie, nous nous proposons de faire une analyse quantitative des données (dépouillement) suivie d'une synthèse ou analyse qualitative.

Ce faisant, nous essayerons d'effectuer une exploitation concise et alternative des données du questionnaire et de l'entretien. Cela nous permettra de mieux traduire les positions des différents enquêtés à l'encontre du français mais aussi du wolof.

1) Dépouillement ou approche quantitative :

Comme le souligne Hauquet. R (1979), l'analyse quantitative est

« une méthode fondée essentiellement sur la fréquence d'apparition de certains éléments du message. Son rôle est d'obtenir des données descriptives par une méthode statistique. »⁶⁴

Dans cette partie, nous nous proposons de classer les différentes entrées sous forme de tableaux suivis des commentaires de chaque donnée. Cela nous permettra d'effectuer une analyse détaillée suivi d'une synthèse précise des données.

⁶⁴ Hauquet. R., (1979), « analyse quantitative », repris dans Coulibaly Moussa (2004), op.cit., p. 32.

Tableau 1 : Représentation des enquêtés en fonction de leur profession et de leur sexe :

Profession	Hommes	Femmes	Total
Etudiants	3	6	9
Fonctionnaires	2	5	7
Contractuels	3	1	4
Professions libérales		4	4
Autres		3	3
Retraités		3	3
Total	8	22	30

Commentaire : En posant cette question aux enquêtés, nous voulions connaître le nombre exact de femmes et d'hommes que nous avons eu à interroger ainsi que leur statut professionnel car le choix des enquêtés a été fait au hasard. Donc après classification, nous avons constaté que le nombre de femmes interrogé dépasse de loin celui des hommes avec 73,33% contre 26,66% pour les hommes. Cela se justifie par le fait que dans cette communauté les femmes sont plus coopératives. Elles acceptent de parler de l'histoire de leur lignée dès qu'on leur manifeste le besoin d'en savoir plus. Et nous notons également que les vieilles femmes malgré leur âge avancé et une santé fragile

parlent avec enthousiasme de leurs ancêtres. Nous n'avons pas pu les regrouper par classe d'âge car beaucoup d'entre elles ont refusé de remplir la rubrique âge sous prétexte qu'une dame ne donne pas son âge exact.

Tableau 2 : Quelle est votre langue maternelle ?

Réponse Profession	Fran- çais	Bam- bara	Wo- lof	Français / wolof	Non réponse	Pular	Total
Etudiants	2		6	1			9
fonctionnaires			5	1		1	7
Contractuels	1		1	1	1		4
Professions libérales		1	3				4
Autres	1		1	1			3
Retraités	2		1				3
total	6	1	17	4	1	1	30

Commentaire : Du moment que nous avons affaire à une communauté caractérisée par un plurilinguisme, nous désirions connaître la langue maternelle de chaque enquêté. Nous avons ainsi noté que 56,66% de la population enquêtée se réclament de l'ethnie wolof. Et que 20% ont le français comme langue maternelle. Viennent avec 13,33% les sujets qui se disent à la fois wolof et français. Les pular et les bambara représentent 3,33% chacun. Il faut signaler également un cas de non réponse disposant de la même marge de 3,33%.

Toutefois, envisageons le tableau suivant pour plus d'information :

Tableau3: Y a-t-il une langue propre aux métis descendants de signares ?

Réponse profession	Oui	Non	Non réponse	Total
Etudiants		9		9
Fonctionnaires		6	1	7
Contractuels		4		4
Professions libérales	1	3		4
Autres	1	2		4
Retraités	1	2		3
Total	3	26	1	30

Commentaire : Le but de cette question était pour nous de connaître s'il existe réellement une langue propre aux métis descendants de signares qu'ils auraient héritée de leurs ancêtres car à l'entame de notre recherche, nous avons eu écho d'une langue créole chez les signares. Mais cette langue créole n'a jamais existé chez ces mulâtresses. Et suite aux résultats que nous avons présenté dans ce tableau 86,66% des enquêtés ont répondu par la négative (non). Et de l'avis d'un d'entre eux :

« Ce n'était pas possible qu'il y ait un créole comme aux Caraïbes où les gens ont finalement été raboté+ mutilés et qu'ils on dû

parler le français de leurs maîtres, le vieux français mélangé peut être à ce qui restait des mots tirés des langues africaines - - donc le créole est une langue qui est belle mais qui est issue quand même de la souffrance d'un peuple + euh ce n'est pas le cas ici »

Néanmoins, nous avons constaté une marge de 10% qui répond par l'affirmative en soutenant à l'unanimité que cette langue est le français. Et un cas de non réponse représentant 3,33% de la cible.

Pour tenter d'apporter plus d'éclaircissements analysons les données suivantes dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Quelles sont les origines de vos parents ?

Réponse	Français	Anglais	Espagnol	Portugais	Total
Profession					
Etudiants	8			1	9
Fonctionnaires	5			2	7
Contractuels	2			2	4
Professions libérales	4				4
Autres	3				3
Retraités	3				3
Total	25			5	30

Commentaire : Les signares sont d'origine portugaise et française dans la plupart des cas. Cette question avait pour but de montrer si ces origines portugaises et françaises n'ont pas disparu comme l'est l'origine anglaise de quelques signares. Mais après l'élaboration du tableau ci-dessus, nous avons constaté que les origines françaises des descendants dominant largement avec un pourcentage de 83,33% contre 16,66% pour le portugais. En outre, il n'y a aucune trace de l'anglais ou de l'Espagnol.

Examinons dans la même lancée le tableau suivant :

Tableau 5 : Quelles sont les langues occidentales que l'on rencontre dans votre milieu ?

Réponse	Français	Anglais	Portugais	Français / anglais	Français / portugais	Non réponse	Total
Profession Etudiants	7			2			
Fonctionnaires	7						
Contractuels	4						
Professions libérales	2			1		1	
Autres	3						
Retraités	3						
Total	26			3		1	30

Commentaire : L'environnement linguistique de ces sujets enquêtés est marqué par une forte présence des langues occidentales. Nous avons posé cette question pour avoir un aperçu sur l'audience des langues européennes en milieu métis. A la suite de la répartition des différentes réponses fournies par notre cible, le français s'impose comme langue occidentale dominante avec une

audience de 86,66% à lui seul. Combiné avec l'anglais, ils prennent la marge de 10%. Il y a aussi un cas de non réponse qui dispose d'un pourcentage de 3,33%.

L'analyse du tableau suivant, nous permettra d'avoir une idée sur l'audience des ou de la langue locale (s) qui occupe(nt) la première place chez les métis. Visons la suite :

Tableau 6 : Quelles sont les langues locales les plus présentes dans votre milieu ?

Réponse Profession	Wolof	Sérère	Pular	Wolof /pular	Wolof /sérère	Total
Etudiants	7			2		9
Fonctionnaires	6			1		7
Contractuels	4					4
Professions libérales	2			2		4
Autres	3					3
Retraités	3					3
Total	25			5		30

Commentaire : Nous avons abordé cette question pour voir avec les nouveaux cas de métissage, les langues locales qui sont véritablement présentes chez les métis. A l'instar du français dans le tableau précédent, le wolof reste la langue locale des mulâtres avec un taux de 83,33%. Et combiné avec les autres langues, le couple wolof/pular domine avec 16,66%.

Pour avoir une idée sur l'utilisation de ces langues chez ces sujets, examinons le tableau suivant :

Tableau 7 : Quelles sont les langues que vous parlez ?

Pour avoir un espace suffisant pour ce tableau, nous avons effectué des abréviations pour les couples de langues.

Français /wolof : F/W

Français / anglais / Wolof : F/A/W.

Français / wolof /pular : F/W/P.

Français/wolof/pular/anglais : F/W/P/A.

Français/wolof/espagnol/anglais : F/W/E/A

Français/anglais : F/A

Réponse Profession	F/W	F/A/W	F/W/P	F/W/P/A	F/W/E/A	F/A	Total
Etudiants	2	3	1	1	2		9
Fonctionnaires	3	1			2	1	7
Contractuels		1			1	2	4
Professions libérales	4						3
Autres	3						4
Retraités	3						3
Total	15	5	1	1	5	3	30

Commentaire : Cette question, nous l'avions posée pour connaître le nombre de langues que parle chaque sujet. Cette information est importante

pour nous bien que nous savions que les mulâtres sont caractérisés par un plurilinguisme depuis leur naissance. Après avoir établi le tableau, nous avons remarqué que les sujets bilingues wolof/français sont les plus nombreux avec un taux de 50%. Les couples trilingue (français/anglais/wolof) et quadrilingue (français/wolof/anglais/espagnol) suivent avec chacun un pourcentage de 16,66%.

Et pour savoir si ces langues sus nommées sont pratiquées par la cible, analysons le tableau suivant :

Tableau 8 : Vous vous exprimez le plus souvent dans laquelle de ses langues ?

Français /wolof : FW.

Réponse Profession	Fran- çais	Wolof	Pular	Ang- lais	Espagnol	F/W	Total
Etudiants	4	2				3	9
Fonctionnaires	3	3				1	7
Contractuels	3					1	4
Professions libérales	2					2	4
Autres	1					2	3
Retraités	3						3
Total	16	5				9	30

Commentaire : Nous avons introduit cette question pour voir si les sujets enquêtés utilisent toutes ces langues dans leur communication quotidienne. Mais après examen des résultats, le français vient avec 53,33% du

total de l'effectif suivi du couple français/wolof qui représente 30% et enfin viennent ceux s'exprimant le plus souvent en wolof avec 16,66%

L'examen du tableau suivant nous renseignera sur l'attachement des sujets par rapport à telle ou telle autre langue.

Tableau 9 : Quelle est la langue que vous considérez comme la vôtre ?

Réponse / Profession	Français	Wolof	Français/wolof	Non réponse	Total
Etudiants	3	5	1		9
Fonctionnaires	3	3		1	7
Contractuels	3	1			4
Professions libérales	2	2			4
Autres	2	1			3
Retraités	3				3
Total	16	12	1	1	30

Commentaire : Nous avons posé cette question pour savoir quel est le penchant des enquêtés, qui sont partagés entre deux langues, deux cultures depuis toujours, vers telle ou telle langue. C'est-à-dire se sentent-ils plus à l'aise dans une telle langue que dans une autre ? Là également, le choix porté sur le

français vient en tête avec un taux de 53,33% suivi du wolof qui comptabilise 40% de l'effectif total. Nous avons constaté aussi un cas de non réponse et un sujet partagé entre les deux langues. Ils totalisent chacun 3,33% de l'effectif total.

Pour savoir si les enquêtés renient leurs origines sénégalaises ou non visons la suite dans le tableau suivant.

Tableau 10 : Pensez-vous que c'est bon de renier les langues locales qui sont celles de vos origines ?

Réponse	Oui	Non	Non réponse	Total
Profession				
Etudiants		9		9
Fonctionnaires		7		7
Contractuels		4		4
Professions libérales		4		4
Autres		3		3
Retraités		3		3
Total		30		30

Commentaire : Nous avons posé cette question pour savoir si les métis se reconnaissent plus dans les langues et cultures occidentales au détriment de celles sénégalaises. Mais nous avons remarqué que toute la

population enquêtée a répondu par la négative. Ce qui nous donne un taux de 100%. A propos de cette question, ils avancent les justifications suivantes :

« Les langues locales représentent notre tradition. »

« Aucune personne n'a le droit de renier ses origines. Et je trouve indigne ceux qui le font. »

« Parce que c'est notre culture et c'est par elles que nous sommes sénégalais. »

« C'est important de parler les langues locales pour bien intégrer la culture d'une société. »

« On ne doit pas renier sa tradition. Et ce sont ces langues qui nous rattachent aux traditions de nos ancêtres. »

« Ces langues représentent notre identité. »

« Parce qu'elles représentent notre identité, notre culture, notre cosaan. Nous avons le devoir de les préserver. »

« Je ne renierai jamais mes origines. Parce que justement je ne pourrai pas me construire si je reniais mes origines. Ce sont mes fondations. »

« Parce qu'elles constituent la base fondamentale de notre culture. Et nous ne pouvons pas évoluer dans la société sénégalaise sans nos langues. »

Pour avoir une vérification nette de ces assertions voyons le tableau suivant.

Tableau 11 : Quels sont vos rapports avec les langues locales ?

Réponse \ Profession	Très bon	Bon	Aucun	Non réponse	Total
Etudiants	2	7			9
Fonctionnaires		6		1	7
Contractuels	1	1		2	4
Professions libérales		3		1	4
Retraités		2		1	3
Autres	2			1	3
Total	5	19		6	30

Commentaire : Nous avons introduit cette question dans le but de comprendre comment se portent les langues locales dans le milieu métis. Cela nous a semblé intéressant même si nous savons que le wolof est parlé par plus

de 2/3 des descendants des signares vivants dans le pays. Nous avons noté que 63,33% des enquêtés jugent qu'ils ont de bons rapports et que 16,66% reconnaissent entretenir de très bons rapports avec les langues locales. Et les explications qu'ils donnent sont multiples et variées :

« De bons rapports car j'appartiens aux groupes ethniques sénégalais. »

« De bons rapports parce que ces langues constituent notre histoire. »

« De bons rapports puisque je suis sénégalais. Je parle déjà le wolof, un peu le peul et je taquine aussi le diola et le sérère. »

« De bons rapports du moment que je maîtrise bien le wolof. »

« De bons rapports parce qu'elles sont présentes au même titre que les langues occidentales. »

« De très bons rapports car elles nous permettent de communiquer avec la plupart des sénégalais. »

« De très bons rapports puisqu'elles représentent notre culture. »

« Très bons rapports. Je m'exprime bien en wolof mais j'ai du mal à prier en wolof. »

« Je parle uniquement le wolof qui me permet de mieux me faire comprendre et de comprendre mon interlocuteur. »

« Bon j'ai une bonne maîtrise d'autant plus que je taquine la poésie wolof. »

« De très bons rapports. Je maîtrise très bien le wolof. »

Observons le tableau suivant pour plus d'information :

Tableau 12 : Avec le contact des langues y a-t-il une influence d'une de vos langues sur l'autre ?

Réponse	Oui	Non	Non réponse	Total
Profession				
Etudiants	8	1		9
Fonctionnaires	4	2	1	7
Contractuels	2	2		4
Professions libérales	3	1		4
Autres	1	2		3
Retraités	1	2		3
Total	19	10	1	30

Commentaire : Ayant affaire à une communauté par essence multilingue, nous avons posé cette question pour savoir si le contact des

langues entraîne un mélange de codes dans les langues en place. Et après examen du tableau, nous avons vu que 63,33 % ont dit oui contre 33,33% de non et un taux de non réponse de 3,33%. Ceux qui parmi la population enquêtée ont répondu par l'affirmative se sont justifiés :

« On parle souvent le wolof en y mettant des mots français. »

« Comme tout jeune sénégalais, je mélange mon wolof avec du français. »

« Il m'arrive très souvent de parler français et d'y mettre des mots wolof surtout quand je parle avec une personne qui comprend le wolof ou qui m'est familière. Et cela je le fais par inadvertance sans y faire attention. »

« Si je suis en famille ou avec des amis ou des gens qui me sont familier, je parle un français mêlé à du wolof et vice versa c'est-à-dire du wolof où il y a beaucoup de mots de français. »

« En parlant wolof il m'arrive d'y intégrer beaucoup de mots français et même des proverbes. »

« Beaucoup de mots français sont passés dans le wolof. Le wolof sénégalais est envahi par des mots français comme le wolof gambien l'est avec l'anglais. »

« Influence du français sur le wolof. »

Ceux qui ont répondu par la négative soutiennent à l'unanimité qu'ils maîtrisent les deux langues. Et en conséquence, ils ne sauraient les mélanger:

« Non, parce que je sais discerner les deux langues »

« Non. Je maîtrise aussi bien le wolof que le français. »

« Quand je parle wolof je sais que je parle wolof et quand je parle français aussi je le sais. Je parle très bien le wolof. Et mieux que les sénégalais de souche. »

Pour compléter nos informations sur ces langues, envisageons le tableau suivant.

Tableau 13 : Vous arrive t-il entre métiers de vous exprimer dans une langue locale ?

Réponse	Oui	Non	Non réponse	Total
Profession				
Etudiants	8	1		9
Fonctionnaires	7			7
Contractuels	3	1		4
Professions libérales	4			4
Autres	3			3
Retraités	3			3
Total	28	2		30

Commentaire : Nous avons posé cette question pour connaître l'importance des langues locales dans la communauté métisse. Pour les réponses fournies, nous avons noté que 93,33% des sujets enquêtés ont soutenu que oui,

entre métis, il leur arrive de s'exprimer dans une langue locale. Et tous les 93, 33% ont déclaré s'entretenir en wolof. Et seuls 6,66% ont affirmé ne pas utiliser une langue locale dans leur communication entre métis.

Pour connaître le jugement des enquêtés par rapport à leur maîtrise de la langue wolof, voyons le tableau suivant :

Tableau 14 : Comment jugez-vous votre wolof ?

Réponse	Très bon	Bon	Passable	Mal	Total
Profession					
Etudiants	3	4	1	1	9
Fonctionnaires	2	4		1	7
Contractuels	1	1	1	1	4
Professions libérales		4			4
Autres	1	2			3
Retraités	2	1			3
Total	9	16	2	3	30

Commentaire : Sachant que ces métis parlent presque tous le wolof, nous avons posé cette question pour leur laisser l'opportunité de se juger eux même par rapport à la langue. Ce faisant 53, 33% jugent bon leur wolof alors

que 30% des sujets se sont notés très bon, 6, 66% passable et 10% des cas se sont attribué la mention mal.

Concernant l'appréciation portant sur le français, consultons le tableau suivant.

Tableau 15 : Votre français, comment le juger vous ?

Réponse Profession	Très bon	Bon	Passable	Mal	Total
Etudiants	6	3			9
Fonctionnaires	3	4			7
Contractuels	1	3			4
Professions libérales	1	3			4
Autres	1	2			3
Retraités	3				3
Total	15	15			30

Commentaire : Nous avons posé cette question aux enquêtés pour connaître la mention qu'ils s'attribueraient en français. Et nous avons remarqué que les mentions très bon et bon ont toutes les deux comptabilisé 50% chacune.

Ce dépouillement de notre corpus a montré nettement que les descendants de signares sont certes marqués par un bilinguisme wolof/ français mais également que des cas de plurilinguisme sont visibles chez cette frange de la population des villes de Dakar et Saint-Louis.

Ce faisant, la façon dont certains utilisent les langues occidentales, le français en particulier et les langues locales pour ne pas dire le wolof uniquement n'est pas dès fois conforme avec la norme standard. D'aucuns (la majorité)

ont une bonne maîtrise des deux langues et savent très bien les différencier dans une situation d'interaction. Tandis que d'autres (ils représentent une infime partie) mélangent les deux langues.

Ce constat nous mènera vers une analyse qualitative ou synthèse des données.

2) Synthèse des données :

Au vu de tout ce qui précède, nous ne saurions terminer cette partie sans effectuer une synthèse des données recueillies. A cet effet, nous avons relevé que les questions portant sur l'importance des langues occidentales et locales ainsi que leur cohabitation au sein de la communauté métisse, ont été appréciées de façon différente par la cible. De l'avis de ces enquêtés :

« Le wolof est une langue qui ressemble beaucoup au français car il est un peu métissé comme le français. »

« Ma langue maternelle c'est le wolof, c'est aussi le français parce que je suis issu de la communauté mulâtre qui est une communauté intermédiaire. »

«La langue française est plus importante pour moi car elle a une dimension internationale. De ce fait c'est elle que j'utilise le plus souvent même si je parle un wolof limpide sans mélange. »

Au cours de nos recherches, nous avons remarqué qu'il y a beaucoup d'enquêtes sociolinguistiques sur cette question portant sur la coexistence des langues et les conséquences qui en découlent. Sur ce, nous pouvons citer quelques auteurs qui ont effectué des publications sur ces sujets :

Shana Poplack (1988), Martine Dreyfus (1990), Ndiassé Thiam (1994), Ndiassé Thiam (1997)...

Ce plurilinguisme, qui marque toute la communauté métisse, constitue l'essence même de ce groupe. Mais malgré la présence des langues occidentales comme le portugais et l'anglais et des langues locales comme le pular et le bambara, le français et le wolof restent les principales langues du groupe. En outre, ils constituent les langues maternelles de ce milieu et disposent également du statut de véhiculaire au sein de cette communauté. Sur cette question, Merrit Rulhen affirme que *« (...) tout être humain normal apprend à parler la langue de la communauté dans laquelle il est élevé, quelle qu'elle soit. »*⁶⁵ Ce qui prouve que ces mulâtres sont au moins bilingues à la naissance.

Avec les conséquences entraînées par l'effet du contact des langues, deux groupes se dégagent chez cette population :

Le premier groupe qui représente 63,33% des sujets enquêtés, note qu'il se produit dans leur parler une influence du français sur le wolof. C'est-à-dire qu'il leur arrive de parler le wolof et d'y mettre beaucoup de mots ou des

⁶⁵ Rulhen Merrit, (1997), repris dans Coulibaly Moussa, (2004), op. cit., p 91.

expressions françaises qui peuvent souvent être des proverbes qui leur permettent de mieux convaincre ou d'étayer leur thèse. De l'avis de cet enquêté :

« Quand je parle wolof, je fais recours au français pour asseoir ma thèse, convaincre mon auditoire, ou pour mieux faire passer mon message. Cela, je le fait sans attention car dans ma tête je me dis que c'est du wolof que je parle. »

Cette situation linguistique en milieu métis transposée dans les grands centres urbains du pays où il y a une forte concentration de l'élite intellectuelle reproduit le même schéma. C'est-à-dire que chez les enquêtés, le français et le wolof constituent les principales langues de leur communauté. De même que dans les grands centres urbains le wolof langue nationale dominante, qui est comprise par l'écrasante majorité de la population, constitue le véhiculaire local. Et que le français, langue officielle, langue de promotion sociale et marque d'une ascension sociale vers la modernité, est très prisée dans les situations d'interaction entre intellectuels. Comme le note Ndiassé Thiam (1990) :

« Dans la ville de Dakar le wolof et le français semblent partager des fonctions et des rôles presque identiques et complémentaires. (...) On peut noter une tendance du français à assumer une fonction véhiculaire qui rappelle sous un certain angle celle du wolof. Dans les situations d'absence d'intercompréhension entre les parties de la situation de communication on a généralement recours au français pour suppléer au wolof dans sa fonction d'instrument de communication interethnique. »⁶⁶

⁶⁶ Thiam Ndiassé, (1990), op. cit., pp. 19-20.

Et le second groupe totalisant 33,33% de l'effectif total est celui des sujets qui soutiennent que le contact des langues n'entraîne aucune conséquence dans leur discours que ce soit en français ou en Wolof. Un d'entre eux explique :

« Je suis né bilingue et j'ai une bonne maîtrise des deux langues en question. Donc il ne peut se produire en aucun cas dans mon discours une influence du français sur le wolof et vice versa. Je différencie bien les codes linguistiques. »

Cette position de certains enquêtés peut se comprendre dans la mesure où nous nous trouvons en face d'une société où la bilingualité est acquise dès l'enfance. Donc le sujet acquiert *« deux langues maternelles dans un même contexte. »*⁶⁷ Dans pareille situation :

*« Les mélanges de codes sont rares et diminuent avec l'âge. (...) La différenciation entre les deux codes linguistiques se manifeste dès l'âge de 20 mois ; elle s'améliore avec l'âge et est parfaitement établie à la fin de la période de développement du langage (5 – 6 ans). »*⁶⁸

En dépit de leur statut de bilingues, les métis réservent une place particulière aux langues locales qui sont vecteurs d'enracinements dans la culture et la tradition sénégalaise. Toute la population enquêtée sans exception aucune reconnaît l'importance de la maîtrise des langues locales pour mieux intégrer la culture d'une société. C'est certainement à cause de cela que 100% des sujets enquêtés ont soutenu que renier les langues locales est une mauvaise chose. Et de l'avis de cet enquêté :

⁶⁷ Hamers Josiane. F., (1997), « *Contact de langues* » in Marie Louise Moreau (éd), op. cit., p. 95.

⁶⁸ Hamers Josiane . F., (1997), « *Contact de langues* », in Marie Louise Moreau (éd), op. cit., p. 96.

« Les langues locales représentent le maillon qui nous lie avec les réalités sénégalaises voire africaines. Car pour une bonne connaissance de notre culture et de notre tradition, il faut impérativement avoir une maîtrise d'une langue locale au moins. Si l'on sait qu'il y a des termes ou expressions liés à la culture ou à la tradition qui sont intraduisibles en français. Donc seuls les initiés aux langues locales peuvent percer certains mystères qui nous entourent et qui font l'essence même de l'Afrique. »

Mais autant ils ont besoin de s'enraciner dans leurs valeurs traditionnelles autant ils sentent la nécessité de s'ouvrir aux autres peuples. Et c'est seulement les langues occidentales qui leur permettront d'être présents « *au rendez-vous du donner et du recevoir* » pour parler comme Senghor. Ainsi, ces métis ont beau militer en faveur des langues locales, cela ne les empêche pas de côtoyer leur « *autre culture* », celle de leur père ou mère, à savoir la culture occidentale. Et là également il faut une pratique de la langue. De l'avis de cet enquêté « *Le wolof c'est la langue charnelle, la langue affective, celle de ma mère. Et le français c'est la langue utilitaire, celle que j'utilise pour me faire comprendre un peu partout.* »

Dans cet ordre d'idées, l'assertion de notre interlocuteur est rejoint par ces propos de Blonde : « *l'efficacité d'une langue (...) son utilité dépendent bien évidemment des motivations (...) et des débouchés qu'elle permet.* »⁶⁹

En somme, le wolof a beau avoir une importance capitale à cause de son rôle de langue maternelle dominante du milieu, il sera toujours devancé par le français qui est aussi une langue maternelle et véhiculaire des métis et de surcroît une langue à audience internationale.

⁶⁹ Blondé J., (1977), « *français d'Afrique, norme et enseignement du français.* » in Réalités africaines et langue française n°5, p. 19.

CONCLUSION GENERALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

La communauté signare artisanale d'une micro civilisation féminine au XVIIIe et XIXe siècle a réussi par le commerce et les mariages « *à la mode du pays* » à asseoir une importante fortune qui a mis hors du besoin plusieurs générations parmi les descendants.

Cette communauté matriarcat, même si les signares n'ont pas eu la chance d'être instruites, a eu l'intelligence de profiter de ses grands réseaux d'affaires familiales pour envoyer ses enfants surtout les hommes étudier à l'étranger. Et d'un autre côté, les femmes qui étaient de vaillantes commerçantes n'hésitaient pas quand l'occasion se présentait de nouer une alliance avec un Blanc de la classe bourgeoise ou un métis appartenant à leur aristocratie. Ceci dans le dessein de faire bénéficier leurs futurs enfants des intérêts financiers du mari mais aussi de ceux dont elles disposent déjà.

Malgré l'influence de leur environnement, elles (les signares) sont restées foncièrement sénégalaises dans la croyance aux puissances occultes propres à l'Afrique et aussi dans la pratique de la langue locale, le wolof.

De près ou de loin ces descendants actuels qui ne connaissent dans leur écrasante majorité des signares que la beauté et la façon de s'habiller ont bénéficié directement ou indirectement de la fortune de leurs ancêtres.

Et la majorité de nos sujets enquêtés dispose d'un standing de vie assez élevé. Et même ceux qui se sont fondus dans la population locale ne sont pas pauvres et gardent beaucoup de choses de l'Occident notamment la langue.

Il n'y a plus de traces de la langue portugaise chez ces descendants et encore moins de l'anglais. S'il y a parmi eux certains qui parlent des langues occidentales autres que le français c'est à l'école ou à l'université qu'ils les ont apprises ou dans le cadre de leur activité professionnelle.

La situation linguistique chez les métis descendants de signares est assez hétérogène. Même si plus de 56,66% de ces sujets enquêtés ont déclaré appartenir à l'ethnie wolof, la principale langue véhiculaire de ce milieu reste le français que certains considèrent d'ailleurs comme langue maternelle. Cette situation est accentuée par le statut du français au Sénégal et dans le monde aussi. Son étiquette de langue étrangère à forte audience internationale et de langue officielle du pays fait de lui une langue privilégiée au Sénégal. Elle est selon Caroline Juillard « *la clef de la promotion sociale ; son usage est de plus en plus nécessaire aux relations quotidiennes avec les citoyens et les pouvoirs publics.* »⁷⁰ Ainsi le français est non seulement une langue maternelle et véhiculaire du milieu mais aussi une langue de travail dont la pratique est indispensable dans certains espaces.

Cette situation du français ne fait pas du wolof une langue morte dans le quotidien de ces métis qui y recourent souvent pour discuter entre eux mais aussi pour communiquer avec les sénégalais non francophones. En effet, on trouve même dans ce milieu des personnes aux teints très clairs s'exprimant dans un bon wolof (la variante de Saint-Louis) mieux que certains qui ont le wolof comme unique langue. C'est une façon pour eux de se sentir sénégalais au même titre que les autres et en même temps une manière de mieux intégrer la culture locale.

Ce multilinguisme n'est pas sans conséquence dans le système linguistique de ces mulâtres. Comme dans toutes les situations où il y a au moins deux langues en contact, on décèle dans l'environnement linguistique des métis descendants de signares des cas de diglossie, de code switching ou alternance codique qui sont des conséquences directes du contact des langues.

⁷⁰ Julliard Caroline, (1990), « *Présentation* », in *Dynamique des langues au Sénégal*. Plurilinguisme n°2, p. 2.

Cette étude que nous avons effectuée sur la situation des langues occidentales et locales dans le milieu des descendants actuels de signares n'est qu'une contribution aux recherches menées ou à mener dans ce domaine. Nous nous initions à la recherche et que ce travail constitue notre première production en tant que « *chercheur* ». Ce faisant, nous admettons avec humilité le statut très limité de cette étude qui présente plusieurs insuffisances. En d'autres termes, nous reconnaissons que cette recherche est loin d'être achevée. Il ne s'agit ici que d'une ébauche qui nécessite et demande un élargissement et un approfondissement que nous tenterons de mener dans nos prochaines études.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

OUVRAGES GENERAUX :

Angrand Jean Luc (2006), *Céleste ou le temps des signares*, édition Anne Pépin, 287p.

Biondi Jean Pierre, (1957), *Saint-Louis du Sénégal, mémoires d'un métissage*, Paris, éditions Denoël, 203p.

Bornnadel Regine, (1992), *Saint-Louis du Sénégal : mort ou naissance ?* Harmattan, 423p.

Boulègue Jean, (1989), *Les luso-africains de la Sénégambie*, Portugal, Lisboa, 117.

Boyer Henri, (2001), *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod, 104p.

Camara Camille, (1968), *Saint-Louis du Sénégal, évolution d'une ville en milieu africain*, Ifan-Dakar, 292p.

Dumont Pierre, ((1983), *Le français et les langues africaines au Sénégal*, A.C.C.T/ KARTHALA, 380p.

Dumont Pierre & Maurer Bruno, (1995), *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Edicef, 224p.

Fishman Joshua .A, (1971), *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, 160p.

Hardy Georges, (1921), *La mise en valeur du Sénégal de 1817 à 1854*, Paris Larose, 423p.

Lamiral Dominique Harcourt, (1789), *L'Afrique et le peuple Africain*, Paris, 399p.

Loti Pierre, (1877), *Le roman d'un spahi*, Paris, Calmann-Levy, 122p

Mandeleau Tita, (1998), *Signare Anna ou le voyage aux escales*, Saint-Louis, Deuxième édition Xamal, 253p.

Sadji Abdoulaye, (1953), *Nini, mulâtresse du Sénégal*, Paris, Présence africaine, 415p.

Senghor Léopold Sédar, (1945), *Chants d'ombre*, Paris, Editions du Seuil, 52p.

THESES ET MEMOIRES :

Coulibaly Moussa, (2004), « *Communautés ethnolinguistiques du Sénégal et représentation du français en milieu universitaire.* » Sous la direction de Pape Aliou Ndao, mémoire de maîtrise (grammaire).

Diakhaté Maïmouna, (1990), « *Les représentations du français en milieu universitaire : le cas des étudiants.* » Sous la direction de Pape Alioune Ndao, mémoire de maîtrise (grammaire).

Ndao Pape Alioune, (1996), « *Contact des langues au Sénégal : Etude du code switching wolof-français en milieu urbain : approche linguistique, sociolinguistique et pragmatique* » Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Dakar.

Sankalé Sylvain (1998), « *A la mode du pays...* » Chroniques saint-louisiennes d'Antoine François Feuiltaine, « *Saint-Louis du Sénégal 1788 – 1837* » Tome 1 et 2. Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Montpellier1.

ARTICLES ET PERIODIQUES :

Blanc Michel, (1997), « *Mélange de code* », in Marie Louise Moreau (éd), Sociolinguistique. Les concepts de bases. Pp. 207-209. Paris, Mardaga.

Blonde J (1977), « *Français d'Afrique, norme et enseignement du français* », in Réalités africaines et langue française n° 5, pp. 10-25.

Calvet Louis Jean, (1994), « *Quel modèle sociolinguistique pour le Sénégal ? où il n'y a pas que la véhicularité* », in Langage et Société n°68, pp. 89-107.

Constitution du Sénégal, 22 Janvier 2001.

Hamers Josiane F. (1997) « *Contact des langues* », in Marie Louise Moreau (éd), Sociolinguistique. Les concepts de base. Paris, Mardaga, pp. 94-97.

Hamers Josiane F. (1997), « *Emprunt* », in Marie Louise Moreau (éd), Sociolinguistique. Les concepts de base. Paris, Mardaga, Pp. 136-139.

Harmers Josiane F. (1997), « *Interférence* », in Marie Louise Moreau (éd), Sociolinguistique Les concepts de base. Paris, Mardaga, pp. 178-179.

Juillard Caroline, (1990), « *Présentation* », in Dynamique des langues au Sénégal, Plurilinguismes n°2, pp. 1-2.

Thiam Ndiassé, (1990), « *L'évolution du wolof véhiculaire en milieu urbain sénégalais : le contexte dakarois* », in Dynamique des langues au Sénégal. Plurilinguismes n°2, pp. 11-37.

Thiam Ndiassé, (1997), « *Alternance codique* », in Marie Louise Moreau (éd). Sociolinguistique. Les concepts de base. Paris, Mardaga, pp. 32- 35.

Poplack Shana, (1988), « *Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste* », in *Langage et Société* n°43, pp. 23-48.

Faye Souleymane, (1987), « *les langues au Sénégal* », in *Réalités africaines et langue française* n°21, Dakar, C.l.a.d, pp 1-13.

DICTIONNAIRE :

Dubois Jean et al. ,(1973), *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse.

WEBOGRAPHIE

Jean Baptiste Léonard Durand, *Voyage au Sénégal*, www.gallica.bnf.fr, 15 septembre 2008.

Wikipédia, l'encyclopédie libre, « Signare », <http://fr.wikipedia.org/wiki:signare>, 5 Juin 2008.

TABLE DES MATIERES :

PAGES

IN MEMORIAM

DEDICACE

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION GENERALE8

HYPOTHESE ET CHOIX DU SUJET4

METHODOLOGIE5

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA

COMMUNAUTE SIGNARE17

CHAPITRE 1 : CARACTERISTIQUE DES SIGNARES18

1) Historique d'une communauté spécifique18

2) Fiction et réalité dans la vie des signares23

CHAPITRE 2 : LA COMMUNAUTE SIGNARE : RESULTAT D'UNE SYMBIOSE.....32

1) Un groupe plus proche de l'occident à l'apparence.....32

2) Syncrétisme religieux chez les signares.....35

DEUXIEME PARTIE : SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE ACTUELLE ET DYNAMIQUE DES LANGUES EN MILIEU METIS.....39

<u>CHAPITRE 1 : UNIVERS SOCIOLINGUISTIQUE DES DESCENDANTS DE SIGNARES.....</u>	40
1) Les langues occidentales	40
2) Les langues locales	48
<u>CHAPITRE 2 : DYNAMIQUE DES LANGUES EN MILIEU METIS.....</u>	52
1) Rapports langues occidentales / langues locales.....	52
2) contact des langues.....	54
<u>TROISIEME PARTIE : ETUDE DES REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES EN MILIEU METIS.....</u>	68
<u>CHAPITRE1 : PRESENTATION DES TECHNIQUES DE L'ENQUETE.....</u>	69
1) Le questionnaire.....	69
2) L'entretien semi-directif.....	75
<u>CHAPITRE2 : TRAITEMENT DES DONNEES.....</u>	77
1) Dépouillement ou approche quantitative.....	77
2) Synthèse des données.....	96
CONCLUSION GENERALE.....	101
BIBLIOGRAPHIE.....	105
ANNEXES.....	I

ANNEXES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Conventions du G. a. r. s utilisées dans la transcription de notre corpus :

- La notation des pauses et des interruptions faites de façon approximative, sans mesure technique :

+ Pause courte

- - Pause moyenne

- - - pause longue

- La notation des difficultés d'écoute :

X symbole pour une syllabe incompréhensible.

X X X suite de syllabe incompréhensible

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Fiche signalétique de L2 dans l'entretien n°1 :

Contenu : Renseignement sur les signares et leurs descendants

Identification de L2 : c'est un métis célibataire, âgé de 42 ans. Il est historien et écrivain de surcroît. Il est dakarois mais passe la plupart de son temps en France. Il comprend bien le wolof mais tarde à s'exprimer correctement dans cette langue. Il fait partie des descendants de signares dont leurs mamans ont blanchi leur lignée. En fait, sa maman est une mulâtresse mais son père est de race blanche.

Date et lieu de l'enregistrement : jeudi 07 Mai 2009 chez lui à la Gueule Tapée du côté de la corniche Ouest.

Support : dictaphone de marque panasonic

Durée de l'entretien : 45mn

Durée de la transcription : 180mn

Nombre de pages : 11

Remarque : nous avons rencontré beaucoup de difficultés dans la transcription et surtout au moment de l'écoute. Ces difficultés sont essentiellement dues au fait que notre interlocuteur a un débit très rapide. Cela se justifie par sa diction française très différente de celle des sénégalais que nous avons l'habitude d'entendre. Et en voulant transcrire coûte que coûte les passages inaudibles, nous étions obligés de réécouter presque chaque réponse.

Entretien n° 1 :

L1 : bonjour monsieur +

L2 : bonjour +

L1 : quel est votre profession +

L2 : je suis historien + écrivain + prix Robert Cornneval académie des sciences d'Outre Mer 2006 + pour mon livre + Céleste ou le temps des signares - - maintenant je suis historien + puisque j'ai appris ce métier là + j'écris des livres + j'anime des conférences - - mais avant cela j'étais dans le domaine de la culture + j'ai touché un peu à tout + j'ai touché à l'informatique X X X

L1 : vous avez quel âge+

L2 : j'ai 42 ans +

L1 : vous êtes originaire de quelle localité +

L2 : je suis originaire de + de Dakar + euh donc+ voilà je suis né en 1966 - -

L1 : quelle est votre ethnie +

L2 : ah + j'appartiens vraiment pas à une ethnie + j'appartiens à une communauté + donc la plus vieille communauté métisse du + du monde certainement + qui est née au début du XVIIe siècle + et bon + on n'est plus vraiment nombreux maintenant+ on est un peu des + des dinosaures - - des restes + des reliquats + voilà + donc nous sommes goréens + euh saint-louisiens et aussi de Joal - - car les premières signares étaient des femmes sœurs qui contractaient des mariages mixtes + avec les lançados portugais + mais le portugais a pratiquement disparu du milieu +

L1 : qu'est ce qui vous lie aux signares +

L2 : les signares + sont mes ancêtres + elles sont apparues sur la petite côte du Sénégal au XVIIe siècle + et je suis issu d'elles + euh donc de trois siècles de métissage entre sénégalaises et occidentaux et + surtout entre métis même puisqu'on pratiquait l'endogamie - - -

L1 : parlez – vous une langue locale du pays +

L2 : je comprends parfaitement le wolof + je le parle un petit peu et j'espère pouvoir le parler couramment très bientôt - -

L1 : que représente le français pour vous +

L2 : le français c'est la langue universelle - - c'est la langue des + des droits de l'Homme + c'est la langue des + des poètes + des écrivains + le

français n'est pas une langue localisée uniquement en France + c'est la langue de + de centaine de millions de gens dans le monde - - -

L1 : est ce que c'est cela qui justifie l'usage du français chez vous +

L2 : alors l'usage du français + est justifié euh + déjà par + par le marché euh + du livre + euh du francophone X X X euh + ensuite euh + le français est compris ici par beaucoup d'étrangers + ça facilite aussi les traductions + voilà ma réponse - - -

L1 : vous avez tantôt parlé de livre + comment considérez-vous la lecture +

L2 : la lecture pour moi c'est une évasion + c'est une évasion vers le passé + ou le futur + mais dans tous les cas ce sera toujours une évasion - - -

L1 : quelle est la langue que vous utilisez le plus souvent +

L2 : ben + j'utilise euh + essentiellement le français - -

L1 : en dehors du fait qu'il soit votre langue maternelle + le français + que représente t - il d'autre pour vous +

L2 : alors euh + ma langue maternelle c'est le wolof + euh + c'est aussi le français parce qu'étant issu d'une communauté intermédiaire + les mulâtres + y a + y a pas longtemps encore + on a toujours été bilingue + donc on a toujours été entre le français et le wolof ////

L1 : étant issu d'un brassage ethnique + comment considérez-vous le wolof +

L2 : le wolof + euh + ressemble un petit peu au français + par certains côtés + parce que c'est une langue métissée comme le français + euh on ressent des influences de nombreux peuples dans le wolof + c'est une langue aussi universelle + localement universelle en Afrique de l'Ouest - -

L1 : quelle langue utilisez-vous le plus souvent avec les autres métis descendants de signares vivant au Sénégal +

L2 : alors + dans la mesure où je ne maîtrise pas le wolof du fait que je vis pratiquement en France + c'est le français + mais la plupart de ces familles métisses vivant au Sénégal parlent parfaitement le wolof + c'est leur langue + voilà + tout à fait + certains parlent sérère aussi + le sérère de Joal - - -

L1 : étant donné que plusieurs descendants de signares se sont fondus dans la population locale + ne pensez-vous pas que si le français n'était pas la langue officielle du Sénégal + il allait disparaître de ce milieu +

L2 : si le français n'était pas la langue officielle du Sénégal + euh + je pense pas que le français disparaisse parce que c'est une langue qui est parlée par des centaines de millions de gens + et même au Sénégal + elle permet de faire le lien entre différentes ethnies qui se comprendraient pas forcément - - donc je pense que c'est une langue aussi sénégalaise le français + et d'ailleurs ça fonctionne dans les deux sens puisque le Sénégal a inventé des mots même en français comme essencerie - -

L1 : avec votre statut de métis + considérez-vous le français comme une langue étrangère ou comme la vôtre +

L2 : le français est ma langue + c'est clair - -

L1 : ne craignez-vous pas qu'un jour + le français perde son statut de langue véhiculaire ou maternelle chez les descendants de signares vivants au Sénégal +

L2 : je ne pense pas + je ne pense pas dans la mesure + où le français + euh + est la langue qui permet de relier l'ensemble de la francophonie euh + et que + au contraire je pense que le français va se répandre de plus en plus + euh + il est possible aussi que le wolof se répande de plus en plus + puis qu'ils se ressemblent assez + euh + y a une diaspora sénégalaise qui parle wolof + il se peut que ça se répande aussi en Afrique de l'Ouest - -

L1 : entre le wolof et le français + quelle est la langue la plus importante pour vous +

L2 : à vrai dire + euh + y a pas d'importance + pour moi + y a simplement + le wolof + c'est la langue euh + euh je dirai charnelle + c'est la langue affective + c'est la langue de ma mère aussi qui le parle couramment + et puis le français + c'est plutôt la langue utilitaire + euh + que j'utilise pour me faire comprendre un peu partout - -

L1 : que représente le wolof pour vous +

L2 : c'est une langue+ principale au même titre que le français + dans la mesure où dans nos familles + on parle wolof depuis des siècles + on parle sérère depuis des siècles pour certains + même si le sérère maintenant + à mon

avis plus personne ne le comprend + euh + voilà donc ça fait partie de notre
Adn culturel +

L1 : donc vous ne comprenez-pas le sérère +

L2 : je ne comprends pas le sérère +

L1 : qu'est ce que les signares ont apporté de plus à la culture sénégalaise
+

L2 : alors + la culture sénégalaise n'existait pas dans les siècles passés + il
y avait des cultures qui appartenaient à des peuples + donc les sérères + les
léboues + les wolofs + les peuls etc + donc la culture + hum + euh + sénégalaise
d'aujourd'hui + han + puisque les signares + euh qu'est ce que les signares
peuvent apporter X X X pour la culture sénégalaise + ben Senghor y a répondu
avec certains éloges au métissage des cultures + qui est + euh un vecteur de
paix+ de compréhension entre les peuples - -

L1 : y avait-il une langue propre aux signares + comme le créole par
exemple +

L2 : non + parce que justement + parce que les signares ne sont pas nées
de l'esclavage + elles ne sont pas des produits de l'esclavage + elles ne sont pas
des esclavagées + c'était des femmes sénégalaises libres + qui ont été mariées
volontairement par leurs parents avec des étrangers + d'abord les portugais au

XVIIe à Joal + Saly Portudal + et Rufisco ou rivière fraîche + donc c'est là qu'est née cette communauté intermédiaire + donc euh + ce n'est pas utile + c'était pas possible qu'il y ait un créole comme aux Caraïbes où les gens ont finalement été rabotés + mutilés + et qu'ils ont dû parler le français de leurs maîtres, le vieux français + mélangé peut être à ce qui restait des mots tirés des langues africaines - - donc le créole est une langue qui est belle mais qui est issue quand même de la souffrance d'un peuple + euh c'est pas le cas ici - -

L1: avez-vous rompu avec la tradition de vos ancêtres comme l'habillement + la religion + la superstition etc +

L2 : alors + c'est très particulier + parce que + au XVIIe siècle + ces portugais qui arrivent sur la petite côte sont des juifs souvent pauvres + qui fuient l'inquisition c'est-à-dire la police religieuse catholique + et ils se refugiaient au Sénégal + sur la petite côte où ils sont reçus par le roi du Sine-Saloum qui les mariait avec ses filles + et puis aussi avec les filles des pêcheurs + tout simplement + et donc c'est là qu'est née les signaras+ euh + donc elles parlaient portugais + elles parlaient sérère + et donc au XVIIIe siècle + elles migrent à Gorée et Saint-Louis + après elles se sont converties au Catholicisme + euh XXX Judaïsme et en gardant l'animisme des sérères + elles se sont converties au Catholicisme au début du XVIIIe siècle + et jusqu'à présent + ben la grande majorité de ces familles est encore catholique - -

L1 : vous êtes de quelle religion +

L2 : catholique +

L1 : vos parents l'étaient aussi +

L2 : oui + tous mes ancêtres étaient catholiques + et si on parle des signares + en vérité + elles étaient catholiques et animistes puisqu'elles mélangeaient la tradition africaine avec le catholicisme + ça se fait toujours un petit peu en pays sérère + on voit bien comment ça se passe hein + il y a même des catholiques polygames + ils ont leurs rites traditionnelles et vont à l'église etc + côté musulman aussi + je crois que l'on mélange aussi la + la + la culture + des rites ancestraux avec X ça donne les marabouts - - -

L1 : vous voulez dire par là que les signares faisaient une symbiose dans la pratique de la religion +

L2 : je veux dire que l'africain + le monde africain est un monde qui est ouvert + qui est tolérant + et l'animisme qui est à la base de ce qu'on appelle le fétichisme + c'est la plus grande richesse pour moi de l'Afrique + pour moi maman africa + maman africa + c'est le fétichisme + et c'est grâce au fétichisme qu'il y a la paix en Afrique + parce que le fétichisme et l'animisme tolèrent l'existence de la différence + voilà + c'est pour ça que le catholicisme sénégalais est souple + que l'Islam sénégalais est souple + on voit les chefs musulmans se rendre à l'église + à la cathédrale à Noël etc et vice versa + vous

avez la tradition du *Ngalax* qui a été inventé par les signares de Gorée et les gourmettes de Gorée + qui est maintenant + euh + consommé par tous les musulmans + euh + *Ngalax* + je ne vais pas vous apprendre ce que c'est + *Ngalax* + voilà + voilà + voilà - - -

L1 : croyez-vous aux réalités africaines comme les histoires d'anthropophage +

L2 : ben + l'anthropologie premièrement + il y a toujours eu l'anthropologie partout + et quand on étudie l'histoire + on se rend compte que l'anthropologie faisait partie des rites + euh + de certaines religions animistes + en Europe + euh c'est décrit pas les romains quand ils envahissaient + la Germanie et la France même + euh donc y en avait en Amérique du Sud + y en avait en Afrique + y en avait partout - - c'est pas une spécialité de l'Afrique + et c'était des phénomènes très mineurs + voilà + et c'est important de dire que l'anthropologie + euh fait partie des rites + ancestraux + préhistoriques qui ont existé partout - - euh + la tradition africaine + c'est ce qui fait la richesse de l'Afrique - - c'est ce qui fait que l'Afrique est en train de se développer + mais sans trop se déshumaniser voilà - -

L1 : est ce que vous avez gardé quelque chose de cette tradition +

L2 : oui + euh la famille + le sens de la famille + la famille élargie + le sens du partage et une tolérance + euh vis-à-vis de l'autre + le sens du dialogue + voilà + le sens du dialogue + euh c'est la base de tout - -

L1 : avec le contact des langues + y a t-il une influence d'une de vos langues sur l'autre +

L2 : euh + c'est difficile de le dire parce que je suis + euh + je suis X X X sujet + en tant qu'observateur et sujet - - je pense que ça fait un mêlé + euh + surtout chez nous depuis des siècles + euh qu'on n'arrive plus à avoir X X X donc + euh je dirai que + euh couramment je mélange le français et le wolof + y a des mots très bien parlés + et puis mélangé le français avec des mots wolof X X X

L1 : vous vous considérez comme français ou sénégalais à part entière +

L2 : comme sénégalais ou français + d'accord + euh + ma réponse c'est que sur le plan affectif + et même sur le plan spirituel je suis sénégalais + dans le sens où je place l'humain au centre de tout + la famille au centre de tout + le respect des ancêtres etc + euh la *teraanga* etc - - sur le plan du travail + je suis plutôt français - - c'est-à-dire que bon+ je + je + j'aime bien la méthode + la rigueur + voilà + euh voilà + donc dès fois c'est un peu difficile mais je suis pour les sentiments + pour le cœur africain et pour le travail je suis français - - -

L1 : pensez-vous que c'est une bonne chose de renier les langues locales qui sont celles de vos origines +

L2 : alors + je ne renie + jamais mes origines + parce que justement + euh + je ne pourrai pas me construire si je reniais mes origines + ce sont mes fondations + bien au contraire je suis plutôt fier + très fier de mes origines + euh + bon pas par rapport aux autres + mais par rapport à ce que ça m'a apporté + euh voilà donc euh + je pense que c'est jamais bon de renier ses origines + euh d'ailleurs + c'est pour ça que j'ai écrit ce livre + puisque ce livre + qu'est ce que c'est à l'origine + c'est un livre que j'ai écrit en partant de la généalogie + je pensais que ça allait intéresser + euh cent personnes + ce qui reste à peu près de notre + les descendants des signares hein + cent personnes + et finalement euh + j'en ai fait un livre qui est sorti en librairie + et ça a intéressé beaucoup de gens + voilà donc je suis un peu gêné quelque fois parce que + c'est un déballage de généalogies + donc d'histoires de familles + donc quand on me pose des questions la dessus + j'ai pas l'habitude qu'on me pose des questions sur les histoires de familles + donc + mais bon c'est moi qui ai sorti le livre + il faut que j'assume maintenant + voilà - - -

L1 : merci monsieur +

L2 : pas de quoi ce fut un plaisir - - -

Fiche signalétique de L2 dans l'entretien n°2 :

Contenu : Information sur les signares et leurs descendants

Identification de L2 : C'est une dame de 61 ans. Journaliste à la retraite mais qui s'occupe actuellement d'une agence de production de spectacle. Issue d'un mariage mixte (son père est un métis chrétien, fils de signare et sa mère une

« Halpular » musulmane originaire de Dagana.) Elle est née et a grandi à Saint-Louis.

Date et lieu de l'enregistrement : Lundi 20 Avril 2009 chez elle au quartier Pikine de Saint-Louis.

Support : dictaphone de marque panasonic.

Durée de l'entretien : 56 minutes

Durée de la transcription : 150 mn

Nombre de pages : 11

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Entretien n° 2 :

L1 : bonjour madame +

L2 : bonjour +

L1 : qu'est ce que vous faites dans la vie +

L2 : euh actuellement + je m'occupe euh + de l'agence *jaloore* euh + que j'ai mis en place en 1999 - - c'est une agence de promotion et de production de spectacle + de tourisme et d'activités socio-éducatives - - - mais - - dans ma carrière j'ai + j'ai été à la radio locale de Saint-Louis + la Rts (Radiodiffusion Télévision du Sénégal) et j'ai quitté en 2003 comme directrice des programmes - - ben je suis partie à la retraite - -

L1 : vous avez quel âge +

L2 : j'ai + 61 ans depuis le neuf Avril dernier +

L1 : vous êtes originaire de quelle localité +

L2 : je suis née à Saint-Louis+

L1 : quelle est votre ethnie +

L2 : ah - - - c'est un petit peu difficile parce que je suis née d'un père métis - - et - d'une maman - - originaire de + Dagana - - et voilà donc + je suis née entre deux cultures XXX donc c'est un petit peu le brassage des ethnies « rire » donc je m'identifie souvent - - je dis puisque la langue que ma mère m'a apprise c'est une langue + c'est la langue wolof + moi je dis que je suis wolof - - et pourtant ma mère est une Bâ qui a des origines maures « rire » +

L1 : vous parlez pular aussi +

L2 : non je ne parle pas pular c'est ma maman qui est pular+

L1 : qu'est ce qui vous lie aux signares +

L2 : ce qui me lie aux signares + c'est que euh - - je suis née d'un père + mon nom de famille déjà c'est Valfroy + c'est pas Diallo - - donc euh + ma grand-mère Madeleine Sankalé est née aussi de cette culture signare puisque son père est français et sa mère est une bambara autochtone + donc une indigène d'ici - - donc c'est de ces mariages à la mode du pays que naissent donc ces filles de signares - - donc + euh ma grand-mère était une signare +

L2 : quelle est la langue que vous parlez chez vous +

L2 : euh - - je parle + deux langues à la maison - - - mais instinctivement quand je m'adresse à mon mari + on parle français - - parce que quand on s'est connu il était peul et il parlait pas un mot de wolof + il parlait français et peul + et bambara - - et donc on a tout le temps dialogué en français - - puisqu'avec mon père on a tout temps parlé français à la maison - - quand je m'adresse à ma mère + je lui parle wolof + quand on est avec le papa et les enfants on parle français - - donc je n'ai eu aucun XXX donc le plus souvent je parle français X mes enfants je leur ai parlé français + c'est ce qu'ils ont parlé avant de parler wolof +

L1 : que représente le français pour vous +

L2 : ben + c'est une langue de communication - - une langue universelle qui me permet de - - de - - de parcourir le monde + de discuter avec qui je veux - - et souvent on me dit + mais dis donc + vous parlez bien français - - vous avez la diction + vous avez une allure etc + dans cette langue là + Je dis oui - - - c'est celle que j'ai parlé - - c'est celle que mon père m'a parlé depuis que je suis toute petite parce qu'il était métis +

L1 : quelle est la langue que vous employez le plus souvent avec vos amies +

L2 : avec mes amies + ça dépend de qui j'ai en face - - si j'ai une femme intellectuelle en face + le plus souvent automatiquement je lui parle français et elle me répond - - dès fois même ça les dérange - - mais quand je vois que ça dérange aussitôt je parle wolof +

L1 : étant issue d'un brassage ethnique comment considérez-vous le wolof +

L2 : le wolof est aussi + une langue + comme toutes les autres - - ça nous sert à communiquer + à mieux nous intégrer dans notre culture - - parce que j'ai beau recevoir une éducation à cheval entre la culture sénégalaise et la culture française que je me targue de garder ma culture wolof parce que c'est très important - - - pour moi + c'est ça mes origines +

L1 : que représentent les signares pour vous +

L2 : les signares + c'est des femmes exemplaires qui - - qui - - qui étaient belles - - parce qu'étant métis - - qui avaient une certaine intelligence + qui aimaient bien se frotter aux - - aux hommes en leur montrant que nous sommes des personnes égales - - on se complète certes + mais autant les hommes avaient des esclaves pour les faire travailler autant les hommes étaient dans le commerce de la gomme + autant les hommes étaient XXX euh + autant elles aussi avaient leurs bateaux + avaient leurs - - il y a en deux qui sont très connue à Saint-Louis - - - c'est Cathy Louët et Marie Labouret- - c'étaient des femmes qui occupaient vraiment le haut du pavé - - qui étaient des XXX et qui aimaient bosser malgré leur fragilité féminine et leur sensualité +

L1 : qu'est ce qu'elles ont apporté de plus à la culture sénégalaise +

L2 : euh - - aujourd'hui + on se réfère aux signares + vous voyez quelqu'un qui dit *man maangui dèk si dèk signara yi* - - donc c'est une certaine fierté de savoir qu'il y avait des femmes qui font partie de l'histoire et de la

culture saint-louisienne et + qui nous ont un petit peu donné cette culture du *jom* + un petit peu de la *kersa* comme on parle - - mais aussi d'une projection vers l'avenir - - c'est des femmes qui étaient là + qui - - qui étaient de grandes travailleuses mais qui étaient aussi - - qui avaient une certaine sensibilité + une certaine ouverture + qui aimaient organiser des fêtes - - si vous regardez au musée - - - elles organisaient des *folkars* qui étaient des sortes de *xawaare* - - elles organisaient des *fanals* + elles organisaient des rencontres entre les femmes du sud et les femmes du nord - - - l'après midi elles se déambulaient sur les rues du quartier sud et venaient les femmes indigènes du quartier nord + c'est le fameux *takusaanu ndar* dont on parle voilà - - - et le point de rencontre c'était la place Faidherbe avec le kiosque à musique +

L1 : qu'est ce qu'elles ont laissé à la postérité +

L2 : comme héritage + elles ont laissé le sens du devoir - - faire ce qu'on a à faire pendant qu'il faut le faire + au moment où il faut le faire + pas attendre après + pour dire ô je regrette +

L1 : vous vous exprimez le plus souvent dans quelle langue +

L2 : à la maison vraiment + je m'exprime le plus souvent en français +

L1 : pourquoi ce choix +

L2 : + ben - - c'est l'instinct - - - je suis née d'un père métis qui nous a tous parlé français - - quand il nous entendait parler wolof + C'était dès fois même - - on recevait une petite XXX parce qu'il tenait à ce qu'on parle bien français et qu'on ait une bonne diction parce que lui ne comprenait pas wolof - - il vient + il te parle en français et tu commences à lui répondre en wolof et il te dit mais à qui tu t'adresses là - - aussitôt tu te rappelles que lui + il parle pas très bien wolof et pourtant il était marié à une wolof +

L1 : considérez-vous le français comme une langue étrangère ou bien comme la vôtre +

L2 : ah sincèrement + moi je la considère comme + un petit peu la mienne parce que c'est ce que j'ai connu depuis toute petite - - et étant française par mon père aussi j'ai la nationalité - - j'ai la double nationalité donc ça fait partie de moi aussi +

L1 : existe t-il jusqu'à présent une communauté métisse +

L2 : oui + y a une certaine communauté mais pour la plupart + les gens sont partis à Dakar - - euh + y a de grandes familles aussi qui sont mortes - - maintenant y a les descendants mais avec les mariages qui se font avec les autres sénégalais vous entendez maintenant des Albert - -des Doudou Crespin +comme chez moi y a Abdou Valfroy, Fatou Valfroy y a voilà + y a Maïmouna Valfroy dans notre famille - - donc vous voyez un petit peu ça + c'est le brassage + voilà +

L1 : est ce que vous vous connaissez +

L2 : pas précisément hein - - mais quand on se rencontre - - - ici + Saint-Louis est tellement une petite ville que quand on se rencontre avec la *teraanga* dont on parle tout de suite - - - vous - - moi je peux pas sortir sans dire *salaamaalekum nangeen fanaane* à tout le monde je dis + ça fait partie de l'éducation de base - - il faut considérer l'autre + il faut considérer son prochain comme soi même - - il faut aimer son prochain comme soi même - - donc entre la double culture de - - de - - occidentale et - - et sénégalaise entre la religion musulmane et la religion catholique + c'est d'énormes brassages au niveau de Saint-Louis à cause de notre histoire +

L1 : est ce qu'il vous arrive d'organiser des *mbootaay* ou bien des réunions de famille comme le faisaient vos ancêtres signares +

L2 : moi je fais ça un petit peu à travers mon + mon - - agence parce que quand on reconstitue les spécificités culturelles de l'époque + on est obligé de reconstituer - - - pour faire mon *fanal* par exemple j'ai reconstitué dans chaque quartier des groupes de femmes chanteuses - - je viens + je leur donne la généalogie + la biographie du parrain que j'ai choisi parce que le *fanal* c'est comme ça avec les signares - - on prend un parrain + on lui demande sa généalogie + on lui demande ses distinctions + on lui demande + on lui demande sa biographie et on commence à lui composer un chant spécifique et ça - - tu ne l'entendras plus ailleurs - - donc j'ai reconstitué à *Guet N'dar à N'dar Toute* + à *goxou Mbaaj* + au sud+ au nord + Sor nord + Sor sud des groupes de *mbootaay* qui sont là qui chantent le *fanal* parce qu'à l'époque c'était comme ça - - donc si je veux reconstituer le *fanal* et lui donner l'aspect traditionnel qu'il avait depuis les signares à nos jours + j'étais bien obligée de reconstituer ce *mbootaay* +

L1 : est ce que le quartier *Kertian* existe toujours à Saint-Louis

L2 : oui + C'est le quartier sud - - *Kertian* c'est la déformation de chrétien +

L1 : entre le français et le wolof quelle est pour vous la langue la plus importante +

L2 : ah + là c'est une colle - - C'est une colle - - parce que pour rester ancrer dans ma culture et - - pouvoir communiquer avec le citoyen lamda + ça serait le wolof - - mais si je dois communiquer à travers le monde ça serait le français +

L1 : donc vous avez deux langues +

L2 : deux langues+ oui +

L1 : avez-vous reçu une éducation à la française ou à la sénégalaise +

L2 : à la française+

L1 : et votre maman dans tout ça +

L2 : maman était là - - - un petit peu à l'écart parce qu'ayant choisi de rester ancrer dans sa culture - - et elle regardait mon père nous mettre à table + mettre le vin à table + nous - - nous - - nous couper l'eau avec un petit peu de vin et ça devenait une eau peu rose - - - donc voilà + à nous fêter nos anniversaires + à nous donner deux religions - - - ma mère lui disait *damay rey xar* et il respectait ça - - - *Royal doomam bune xar* - - avec le marabout qui vient qui fait le *tudu wolof jurom ñeti fann* - - - quand il reste trois mois + six mois+ un an après il nous amène à l'église + il nous fait le baptême catholique - - il se dit de toutes les façons + le reste ça se fera - - - le reste ça se fera plus tard + et plus tard - - ça veut dire + quand on sera grand chacun choisira la voie qui l'intéresse+

L1 : est ce que c'est cette tradition reçue de vos parents que vous avez inculquée à vos enfants +

L2 : mais bien sûr - - - euh - - les enfants sont un petit peu le reflet de ce que sont les parents + et - - moi j'ai toujours parlé à mes enfants français - - a trois ans quand ils sont allés au jardin d'enfants + ils ont parlé français - - et je leur parlais en même temps wolof et ils parlaient wolof - - et j'ai pris pour eux une nounou + une bonne wolof pour mieux + et je disais à Ngoumbé elle s'appelle - - je disais + Ngoumbé + il faut parler wolof aux enfants parce que leur père ne parlait pas wolof + il parlait peul et bambara et français - - - je lui disais que si tu veux m'aider pour que mes enfants parlent wolof + il faut que toi qui est wolof walo-walo que tu leur parle wolof - - et donc ils ont appris les

deux langues - - mais maintenant un petit peu dans l'éducation que je leur ai donné + j'ai fait comme mon père + à cheval entre l'éducation à la française + occidentale et l'éducation sénégalaise - - donc c'est - - c'est - - je leur faisais manger à table le soir et à midi je les mettais autour du bol pour leur apprendre comment on mange - - comment on fait - - on se tait+ quand on mange on parle pas + Quand on + voilà - - - et là + partout où ils puissent aller si on leur présente le bol + ils pourront manger - - si on leur + voilà - - - mais par instinct dans la maison aussitôt on se parle français +

L1 : vous considérez vous comme métis ou sénégalaise à part entière +

L2 : - - - mon père était métis directement + né d'un père français et d'une maman qui est née elle aussi d'une sénégalaise et d'un français - - - donc lui son métissage était plus accentué - - moi je suis née d'un père qui est métis et d'une maman qui est wolof - - Y a des gens qui disent que je suis métis mais moi je rétorque non + moi je suis une wolof+

L1 : croyez-vous aux réalités africaines comme les histoires d'anthropophages ou de maraboutage +

L2 : ah oui - - - parce que ma mère elle passe tout - - - dans l'éducation qu'elle m'a donné XXX *bayil leen njolor* je dis qu'est ce que c'est que *njolor* - - elle dit *digante une heure ak deux heures bul genati danga sop* et puisque j'étais potelée elle me disait *te yow xamga danga am yaram te dëm yi buñuy tann ñi am graisse lañuy tann - - manika ay yaay luy loolu - - - Sama papa naan ka* arrête de raconter tes histoires là à mes enfants - - - tu vois que l'autre ne croyez pas du tout à cela mais elle + elle a passé tout son temps à me parler de maraboutage et puis han + *nit ñi dañu soxor+ nit ñi dañu bonn bëguñu ku + ku baax + bëguñu ñaar ñuy and jaral naleen ñu ligeey leen - - -* donc je suis née avec cette culture là automatiquement bon + et moi aussi j'inculque ça à mes enfants voilà +

L1 : croyez-vous à l'efficacité des amulettes +

L2 : ah dès fois j'en porte - - dès fois on m'en donne - - *Ah kii deey* quand tu le mets *do am cat* + *ah kii deey sa yooko sangatoo keen doula mēnal dara* - - et je fais - - et je fais faire à mes enfants aussi +

L1 : vous êtes de quelle religion +

L2 : ah j'avais - - - j'ai été baptisé deux fois comme tous les enfants de mon père - - le marabout qui vient et qui donne le nom etc + mais mon père ne permettait pas qu'on aille apprendre l'Islam + le coran - - mais ma mère faisait tout pour nous parler de sa religion - - Chaque fois qu'elle en avait le temps et à l'insu de mon père - - et ça + ça m'est resté dans la tête - - - et mon père nous amenait de force au catéchisme - - il nous amenait de force à l'église - - il nous amenait même l'après midi du dimanche + y a les vêpres où c'est vraiment facultatif mais il nous imposait ça - - - alors ce qui m'a étonné c'est qu'il n'y allé jamais - - - et quand il nous amenait à l'église + il vient + surtout à la messe de minuit + il vient + il nous amène jusque devant la porte et il revient - - et ça dans mon inconscient de gamin ça me - - - je me disais moi + ma mère je la vois prier le matin + quatorze heures + dix sept heures dix neuf heures + vingt heures trente minutes - - - celle là + elle est pieuse //// moi c'est cette image là que j'ai d'elle et donc j'ai approché ma mère - - je lui posais des questions elle me racontait pleins de choses sur sa religion et tout - - et + bien que j'ai fait ma confirmation - - j'ai fait mes communions - - tout ça quand on le fait *moy kom boo wacee alxuraan ñeti yoon* - - et il est interdit de XXX et un beau jour je suis allée voir un de mes oncles parce que dans la famille moitié catholique moitié musulmane - - je suis allée voir mon oncle et je lui ai dis je veux me convertir + il m'a dit quoi - - - mais ton père va te tuer - - il a dit *ku tuub kërēm mu rey la* et je lui ai rétorqué que *kon danama rey* - - et c'est là que je me suis

convertie à la religion musulmane - - et je suis pratiquante à 100% et j'ai été à la Mecque en 1997 +

L1 : donc chez vous chacun de vos parents pratiquait sa religion +

L2 : chacun de son côté - - mais ma mère était beaucoup plus sérieuse dans sa religion franchement que mon père « rire »+

L1 : pensez vous que c'est bon de renier les langues locales +

L2 : non ce n'est pas bon +

L1 : et pourquoi +

L2 : parce que c'est la base fondamentale de notre culture - - et quelqu'un qui a perdu sa culture est un + est comme une barque sans gouvernail +

L1 : avec le contact des langues y a t-il une influence d'une de vos langues sur l'autre +

L2 : + oui il y a un petit peu l'influence du français sur le wolof - - mais je suis quelqu'un qui parle très bien le wolof - - - avec les pièces de théâtre que j'ai fait + les gens ne savaient même pas que je pouvais parler français - - - c'est quand Aziz Samb et Khalil m'ont invité dans leur différente émission + ils m'ont pris chacun pendant une heure de temps qu'on a parlé français que les gens ont dit mais c'est pas possible - - *ñune xamuñu wone ni kii mën na lakee nii farançais* - - mais c'est un petit peu l'influence avec l'éducation à la française de mon père qui fait que souvent instinctivement je parle français - - mais vraiment je préfère dix mille fois parler wolof et c'est ce que je fais tous les jours quand je sors dans la rue + au marché + je sais que + ça dépend tout le temps de son vis-à-vis - - de la personne ou du groupe de personne qu'on a en face de soi +

L1 : combien de langues parlez – vous +

L2 : ah français + wolof et un petit anglais par l'école +

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Fiche signalétique de L2 dans l'entretien n° 3 :

Contenu : Renseignements sur la vie des signares et sur celle de leurs descendants.

Indentification de L2 : Elle est âgée de 79 ans. C'est une retraitée de l'administration qui s'active actuellement dans la pâtisserie malgré son âge avancé. Elle est née en 1930 à Saint-Louis du Sénégal d'une mère métisse originaire du Mali et d'un père français de la Guadeloupe.

Date et lieu de l'enregistrement : Mardi 21 Avril 2009 chez elle au quartier Corniche Sor de Sant-Louis.

Support : un dictaphone de marque panasonic

Durée de l'enregistrement : 80 mn

Durée de transcription : 210 mn

Nombre de pages : 10

Remarque : C'est l'entretien qui a le plus duré que ce soit au moment de l'enregistrement ou de la transcription. Cela se justifie par le fait que nous avons une interlocutrice d'un âge un peu avancé. Elle parlait lentement et doucement. Elle effectuait également de longues pauses pour reprendre son souffle. Ce qui fait que nous avons des difficultés pour transcrire à cause de sa voix presque inaudible mais aussi à cause du bruit provenant du poste téléviseur allumé dans le salon.

Entretien n° 3 :

L1 : bonjour madame +

L2 : bonjour mademoiselle + madame +

L1 : vous êtes âgé de combien de d'années +

L2 : je suis âgée de 79 ans - - je suis née en 1930+

L1 : qu'elle est votre profession +

L2 : - - actuellement je suis retraitée de l'administration et + pour m'occuper - - je fais un peu de pâtisserie +

L1 : quelles sont vos origines +

L2 : je suis originaire de Saint-Louis - - je suis née à Saint-Louis ma mère est née à Saint-Louis mais mon père est né à la Guadeloupe +

L1 : A quelle ethnie appartenez-vous +

L2 : mon ethnie c'est métis +

L1 : qu'est ce qui vous lie aux signares +

L2 : je suis liée aux signares par mes grands parents +

L1 : donc vos grands parents étaient signares +

L2 : je pense oui XXX je pense - - - je suis signares parce que XXX il s'agit de commerçants qui épousaient leurs servantes - - ce qui a provoqué tous ces métissages + parce que beaucoup de familles de Saint-Louis + les parents étaient - - c'était des - - moi je ne sais pas + du côté de ma grand-mère - - de

mon grand-père je fais partie de la famille Pellegrin - - mon père était un Pellegrin et ma mère était une malienne - - - c'est ici qu'est née ma mère + qui est née plus claire que moi - - - qui était métis et qui était très claire - - et ensuite moi je suis née de père antillais + guadeloupéen qui était très noir - - c'est ce qui fait ce métissage - - - c'est pour ça quand j'ai eu des enfants + j'en ai eu de très clairs + de très foncés + de moyens - - aucunes ne ressemblait à l'autre +

L1 : quelle langue parlez-vous à la maison +

L2 : à la maison je parle français + je parle wolof + les deux en même temps +

L1 : que représente le français pour vous +

L2 : le français représente beaucoup de choses pour moi parce que j'étais élevée dans une école religieuse - - c'est les + les saints - - les religieuses de Saint Joseph de Cluny qui mon élevé - - et à mon époque on nous interdisait de parler le wolof - - - on avait droit de parler que le français + que le français - - c'est pour ça aussi qu'on nous appris un français très pur - - très fort + très poussé et jusqu'à présent je vois des jeunes qui ont le baccalauréat mais qui n'ont pas le français que nous + nous avons. Et une amie me disait + tu sais XXX le bac de maintenant c'est notre certificat d'étude d'avant « rire » ah oui + ça fait des fautes à tout moment - - parce que c'est ce mélange de langues là - - regardez ma petite fille + je lui parle français et elle me répond wolof - - j'ai beau lui dire + beau lui dire + beau lui dire - - - et alors + en dictée elle est nulle - - c'est normal +

L1 : quelle langue employez-vous le plus souvent avec vos amies +

L2 : mes amies + le français

L1 : étant issue d'un brassage ethnique comment considérez-vous le wolof +

L2 : le wolof + je le considère comme une langue maternelle parce que quand je suis née - - afin + ma mère m'a appris - - m'a parlé français + j'ai appris le français à l'école - - - par l'école j'ai parlé beaucoup français et j'ai parlé wolof qu'à la maison avec les domestiques + avec les gens comme ça ou les gens de mon quartier - - - mais à l'école + à la maison on nous interdisait de parler wolof - - - maintenant le wolof a passé + a pris presque le dessus +

L1 : quelle image avez-vous des signares +

L2 : - - - euh c'étaient des - - - moi je les ai pas connu les signares + je ne peux pas vous dire grand-chose « rire » Pour moi + c'était des dames qui étaient- - des grandes dames qui avaient une petite cour là + y avait des gens à leur service - - parce que je me rappelle que - - quand j'étais jeune j'entendais certaines - - certaines femmes que je connaissais + certaines gourmettes + elles disaient jamais les gourmettes + c'était les *doomu* - - les africaines qui étaient converties au christianisme + c'était les gourmettes à l'époque - - - mais jamais les gourmettes que j'ai connu + ne disaient jamais XXX quand elles parlaient à ma - - quand elles parlaient à ma mère elles disaient toujours par respect signare Virginie + signare Virginie mais jamais elles ne disaient Virginie directement - - il y a eu toujours ce respect là - - - je pense que ces grandes dames là qui + avaient toute une cour de domestiques là et de gens qu'elles + qu'elles + qu'elles + qu'elles recevaient + des filles qu'elles élevaient et cette - - cette coutume a + a continué - - une fois une dame m'a dit mais comment ça se fait que chez vous y a un tas de gosses que vous accueillez - - *ma né ka* nous recommençons le travail de nos grands parents - - y a toujours des enfants abandonnés + des enfants + des *turèndo* + des homonymes - - ici y a une petite + Pati Guèye qui est l'homonyme de ma + de ma fille Patricia - - et elle - - elle la considère

comme sa fille + y a une autre qui s'appelle Josiane qui est l'homonyme de ma fille qui s'appelle Josiane - - - y a en une autre qui s'appelle Françoise - - vous voyez - - nous recommençons + après quelques années + le travail des anciens est revenu chez nous - - à une génération XXX c'est notre génération + le travail est revenu chez nous - - - cet esprit d'accueil + vous savez + l'accueil est très saint-louisien - - - les saint-louisiens aiment beaucoup accueillir les gens XXX ils aiment beaucoup - - alors cet accueil est resté chez nous et on l'a continué + ce travail + on le fait de bon cœur sans nous en rendre compte+

L1 : qu'est ce que les signares ont apporté de plus à la culture sénégalaise +

L2 : les signares + ben elles les ont éduqué + elles les ont éduqué + les ont appris pas mal de chose - - - elles les ont appris pas mal de choses XXX elles les ont appris l'enseignement ménager + la couture - - - la puériculture - - - ce sont des choses que les mamans - - les mamans apprenaient à leur - - moi à mon époque je vois les dames-là elles apprenaient à leurs domestiques comment faire pour pouvoir se débrouiller dans la vie + pouvoir faire quelque chose + ne pas rester là + sans rien faire + voyez moi + après ma retraite j'ai continué à travailler parce que je voyais maman qui travaillait sans arrêt - - elle travaillait tout temps + elle travaillait dans un service et quand elle descendait + elle faisait un peu de couture ça nous - - ça nous permettez de m'habiller + d'habiller mes enfants de génération en génération + sincèrement elle a travaillé toujours +

L1 : considérez-vous le français comme une langue occidentale ou comme la vôtre +

L2 : afin vous savez + à l'époque nous étions sous la domination des français + on ne pouvait pas considérer cette langue comme - - nous pouvons considérer cette langue comme la nôtre et jusqu'à présent nous sommes reconnus par les français - - - nous sommes reconnus par les français + le

Consulat de France nous couvre nous les métis + alors je pense que nous avons notre propre langue qu'on a appris + c'est le français - - - car comme je l'ai dit on n'apprenait pas + on nous interdisait à l'école de parler wolof - - c'est pour ça beaucoup de choses nous choquent en ce moment - - Beaucoup de phrases beaucoup de choses - - parce qu'on a toujours appris le français +

L1 : entre le français et le wolof quelle est pour vous la langue la plus importante +

L2 : ah pour moi c'est le français parce que + parce que y a des choses que je ne peux pas dire en wolof encore + par exemple quand je vais à une - - à un rassemblement de prière quand on dit prière en wolof moi je suis perdue + je ne sais pas parler - - je ne sais pas encore faire une prière en wolof - - je suis née en 1930 + je ne peux pas + à mon époque de trente à maintenant je connaissais que les prières en français + latin //// j'ai appris le français + j'ai appris le latin pour pouvoir chanter dans les églises mais à part ça le wolof c'était rare - - je ne le parlais qu'avec les domestiques de la maison + nos parents nous défendaient et l'école c'était encore pire - - tandis que maintenant on parle plus wolof + que français dans les écoles - - les temps ont changé vous savez on a XXX sur deux siècles différents - - moi je peux dire que j'ai vécu sur deux siècles différents - - bien que je suis née en trente + j'ai vécu sur deux siècles différents - - ya des fois des choses que me choquent mais je me dis que je vais supporter par ce que c'est ça + c'est ça +

L1 : avez- vous reçu une éducation à l'occidentale ou à la l'africaine

L2 : à l'occidentale +

L1 : est ce que c'est cette tradition reçu de vos parents que vous avez inculqué à vos enfants +

L2 : oui je leur ai inculqué et jusqu'à présent c'est ça que je leur inculque - - jusqu'à présent + sauf que dès fois y a des petits - - des choses un peu + parce que - - ça peut - - maintenant je vois - - j'ai une famille avec des filles + certaines + elles vont plutôt vers les africaines + et d'autres vont vers + vers les métis comme elles - - comme il y a une petite partie aussi qui va vers les étrangers + vous savez + Saint-Louis est plein d'étrangers maintenant - - y a des diolas + y a des sérères + y a des mandjiacks alors ça fait un mélange - - moi j'ai une fille qui est mariée à un diola + han + après ça y a en une autre qui était mariée en France + voyez alors partout le milieu change - - les enfants s'adaptent là où le milieu se trouve - - dans le milieu où ils vivent +

L1 : vous considérez-vous comme métis ou sénégalaise à part entière +

L2 : ah non je me considère comme métis - - métis sénégalaise puisque j'ai vécu au Sénégal toute ma vie + jusqu'à présent j'ai toujours vécu au Sénégal +

L1 : croyez-vous aux réalités africaines comme les histoires d'anthropophage ou de maraboutage +

L2 : - - - le maraboutage + je vous dirai que j'en ai peur par ce que - - - pourquoi j'en ai peur + allez vers quelqu'un + vous ne savez pas ce qu'il fait + vous ignorez ce qu'il fait - - - moi j'ai toujours eu peur - -mais je sais que y a des gens XXX mais moi comme je suis chrétienne je préfère prier +

L1 : donc vous ne croyez pas à ces genres de choses +

L2 : si + si - - quand c'est le mal + c'est porté vers le mal + ça réussit souvent parce que je vois des faits - - je ne dis pas que je n'y crois pas parce que je suis obligée dès fois d'y croire par ce que je vois des faits + vous voyez + je vois des faits - - parce que les gens font et après ils se vantent alors j'ai fini par y croire parce que le diable - - ça c'est le diable qui joue hein - - c'est la

force du diable + mais moi personnellement + même quand j'étais plus jeune bien sûr je croyais aux cauris là pour XXX bonne aventure + que ça - - ça me plaisais + ça me - - mais quand je suis devenue adulte j'ai dis non vaut mieux suivre ton destin et ce que Dieu te donne + Dieu te le donne + que de chercher à savoir ce qui va t'arriver - -

L1 : croyez-vous à l'efficacité des gris-gris +

L2 : des gris-gris + afin - - moi je n'en porte pas + mes enfants n'en portent pas mais je sais que y a en qui en portent et XXX par exemple les filles qui sont chez moi là + elles portent des gris-gris parce que ce sont des musulmanes - - - mais je ne peux pas leur interdire + je leur laisse suivre leur religion + mais - - je pense que - - ça doit avoir un effet comme nos médailles - - un effet de protection comme nos médailles - - moi je le prends dans ce sens là +

L1 : vous appartenez à quelle religion +

L2 : chrétienne+

L1 : vos parents l'étaient aussi +

L2 : oui - - - sauf ma grand-mère bien sûr + elle était musulmane

L1 : donc dans votre famille il y en a qui sont musulmans +

L2 : ah oui + j'ai des tantes + j'ai des cousines - - des tantes des cousines - - j'ai beaucoup de parents musulmans +

L1 : pensez-vous c'est une bonne chose de renier les langues locales qui sont celles de vos origines +

L2 : ah non + ce n'est pas une bonne chose - - parce qu'il faut + parce qu'après + après tout - - comme je vous + ma grand-mère était musulmane et elle parlait wolof + quand j'allais chez elle je lui parlais pas français + je lui parlais wolof « rire » +

L1 : comment jugez-vous votre wolof +

L2 : « rire » ce n'est pas un wolof trop bon + c'est un peu wolof francisé - - comme toute bonne saint-louisienne + on n'a pas le wolof pur + c'est à Gorée ou à + ou à Dakar qui ont le bon wolof +

L1 : avec le contact des langues y a-t-il une influence d'une de vos langues sur l'autre +

L2 : - - - oui parce que je vous dis qu'à la maison + nous avons beaucoup de - - de petites wolofs là + de petites sénégalaises - - elles vont à l'école + mais + souvent je leur parle français mais souvent aussi je leur parle wolof +

L1 : combien de langues parlez-vous +

L2 : moi - - je ne parle que + que le français et le wolof + c'est tout

L1 : où avez-vous appris à parler français +

L2 : dans le cercle familial + à l'école par les religieuses Saint Joseph de Cluny qui m'ont élevé +

L1 : est-ce qu'il existe une communauté métisse de nos jours +

L2 : il y a des cousines qui viennent de Dakar et un peu partout - - parce que non seulement les métis qui étaient partis en France et un peu partout cherchent à revenir pour retrouver + pas leurs ancêtres qui ne sont plus là mais les biens de leurs ancêtres XXX Ariane nous réunit souvent pour + au 1^{er} Janvier elle nous réunit toutes + ses cousines viennent + alors on en profite + on discute un peu +

L1 : mais est ce que vous organisez toujours les *mbootaay* que faisaient vos ancêtres signares+

L2 : c'est ce qu'elle essaye de recréer - - par exemple y a madame XXX là qui vient de mourir - - elle + elle avait gardé quelque chose de typique à Saint-louis + c'était le riz au requin + le *ceebu cu* + alors chaque année + elle en faisait + au mois de Juin + Juin-Juillet + c'est à cette période là que le requin sort généralement - - - elle en faisait + c'est la femme là qui était avec elle + Fatou qui ça + elle mettait un peu de beurre dedans - - du beurre cuit là + pas ce beurre en tablette + du beurre cuit et un gros piment + et elle distribué ça - - - elle donnait ça aux Label + elle m'en donnait + elle donnait ça à Marie Thérèse - - - et l'autre jour XXX les métis de Saint-Louis + qui sont maintenant en France + qui reviennent ici de temps en temps - - - une d'entre elles me disait tu n'as pas la recette du *ceebu cu* - - - *ma né ka ah* + il faut demander à Fatou + c'est Fatou qui faisait ça + parce que moi + parce que moi + tous ces trucs là + maman ne nous a pas appris à faire ça puisqu'elle faisait des sauces aux crabes - - mais ça c'est des anciennes choses - - alors XXX elle faisait ça pour XXX l'amitié mais y a d'autres - - maintenant les jeunes qui font des choses - - - qui font le *ngalax* chaque année là + au vendredi Saint XXX le *ngalax* c'est une copie + c'est une copie pour vous dire que les métis + quand même + ils sont à cheval sur deux choses - - sur la religion musulmane comme sur la religion chrétienne + parce que les musulmans pour couper leur jeûne + ils font du *laax*

alors nous aussi pour couper notre jeûne + on prend ce que nos grands-parents -
- nos aïeux faisaient pour couper leur jeûne + et distribuait ça à tout le
voisinage - - c'est pour ça que cette solidarité qui est à Saint-Louis - - - les
musulmans nous donnent leur + tout ce qu'ils préparent + *Tamxarit, Korite,*
Tabaski + mais on a des tonnes de viandes XXX et nous en compensation +
quand c'est le - - c'est à Pâque + ils viennent même vous réclamer *ana sama*
laaxou kori et vous leur donnez le *Ngalax* + moi je n'en fait pas parce que je ne
sais pas le préparer XXX

L1 : qu'est ce que vous avez hérité de vos ancêtres wolof +

L2 : nous avons gardé quelque chose + du côté musulman - - nous
sommes à cheval sur les deux religions. Comme je vous dis - - on a des parents -
- moi j'avais des cousines + j'avais des tantes - - - et même maman avait élevé
une de mes cousines + on avait été élevé ensemble dans une même maison
XXX elle avait gardé sa religion - - maman avait respecté sa religion et nous +
nous étions chrétiennes - - dans toutes les familles métisses de Saint-Louis - - -
y en n'a pas une qui n'a pas de parents musulmans - -

L1 : merci beaucoup Madame +

L2 : pas de quoi +c'est moi qui vous remercie +